

ACCORD DE MAJORITÉ 2018 - 2024



Ixelles
Elsene

ACCORD DE MAJORITÉ 2018 - 2024

Christos DOULKERIDIS (ECOLO-GROEN)

Bourgmestre

Affaires générales, Transition écologique et innovation citoyenne, État civil, Population, Solidarité, Universités, Laïcité et Cultes, Communication, Imprimerie, SIPP, GE/SC

02 515 61 55
christos.doulkeridis@ixelles.brussels



Bea DIALLO (PS)

Premier échevin

Ressources humaines - Pensions, Finances, Jeunesse, Sports, Emploi et Insertion sociale, Jumelages et Coopération internationale, Prévention, Propreté des bâtiments

02 515 64 68 - bea.diallo@ixelles.brussels



Audrey LHOEST (ECOLO-GROEN)

Deuxième échevine

Climat et Environnement, Espaces verts et Plantations, Santé, Affaires sociales, Seniors, Tutelle sur le CPAS, Relations intergénérationnelles, Commerce et Développement économique, Foires et Marchés, Événements, Tourisme

02 515 61 33 - audrey.lhoest@ixelles.brussels



Caroline DÉSIR (PS)

Troisième échevine

Instruction publique, Rénovation urbaine - Contrats de Quartier, Affaires juridiques

02 515 61 22
caroline.desir@ixelles.brussels



Yves ROUYET (ECOLO-GROEN)

Quatrième échevin

Urbanisme, Patrimoine, Mobilité, Bien-être des animaux, Qualité de la Vie

02 515 64 69 - yves.rouyet@ixelles.brussels



Romain DE REUSME (PS)

Cinquième échevin

Travaux publics, Égalité des chances

02 515 61 20
romain.dereusme@ixelles.brussels



Kélountang Ndiaye (ECOLO-GROEN)

Sixième échevin

Culture, Musée

02 515 64 67
ken.ndiaye@ixelles.brussels



Nabil Messaoudi (PS)

Septième échevin

Propreté publique, Cohésion sociale, Familles, Tutelle sur les hôpitaux

02 515 61 49
nabil.messaoudi@ixelles.brussels



Anais CAMUS (ECOLO-GROEN)

Huitième échevine

Petite Enfance, Propriétés communales - Logements, Transports

02 515 61 12 - anais.camus@ixelles.brussels



Els GOSSÉ (ECOLO-GROEN)

Neuvième échevine

Culture et enseignement néerlandophones, Vie de quartier, Europe, Politique d'achat, Informatique & Smart City

02 515 64 89 - els.gosse@ixelles.brussels



SOMMAIRE

| | | | |
|--|-----------|---|------------|
| AVANT PROPOS | 4 | CHAPITRE 8 URBANISME, PATRIMOINE & UNIVERSITÉS Urbanisme Patrimoine Universités | 62 |
| CHAPITRE 1 TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET INNOVATION CITOYENNE | 7 | CHAPITRE 9 ARCHITECTURE, PROPRIÉTÉS COMMUNALES & TRAVAUX PUBLICS Écoles Maison communale Culture Sport Domaine Madeleine Clément à basse-wavre Politique architecturale | 68 |
| CHAPITRE 2 ENVIRONNEMENT Qualité de l'air Climat - énergie Plantations - eau Espaces verts et de jeux Bruit et nuisances Bien être animal | 13 | CHAPITRE 10 CULTURE, MUSÉE & BIBLIOTHÈQUES Politique culturelle Musée(s) Bibliothèques | 72 |
| CHAPITRE 3 LOGEMENT Logement public Rénovation urbaine Logements privés Logements inoccupés / insalubres Logement solidaire Logement étudiant Logement seniors | 23 | CHAPITRE 11 TOURISME | 78 |
| CHAPITRE 4 CADRE DE VIE Apaiser les quartiers Partager l'espace public Mobilité urbaine alternative et innovante / Piétons / Transports publics / Vélo Mobilité innovante Espace public Propreté Sécurité et prévention Un espace public non soumis à l'emprise publicitaire | 28 | CHAPITRE 12 JEUNESSE | 82 |
| CHAPITRE 5 EMPLOI DE QUALITÉ, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE Emploi et insertion sociale Plan d'action économie locale et durable Potagers, vergers et permaculture Politique commerciale Politique d'achat à Ixelles | 40 | CHAPITRE 13 SPORT | 86 |
| CHAPITRE 6 POLITIQUE SOCIALE ET SANTÉ Action sociale Santé Lutte contre la précarité Inclusion Handicap Ixelles commune hospitalière Cohésion sociale, droits des femmes et égalité Seniors et solidarité Europe | 46 | CHAPITRE 14 ADMINISTRATION COMMUNALE Commune collaborative Service aux Ixellois.e Ville intelligente Personnel communal | 90 |
| CHAPITRE 7 ENSEIGNEMENT Le réseau d'enseignement communal Des bâtiments scolaires en bon état et ouverts sur le quartier Un soutien permanent à nos enseignants La gratuité scolaire, la lutte contre les inégalités et leur reproduction Lutte contre le décrochage scolaire et le redoublement Enseignement spécialisé et inclusion Enseignement qualifiant et de promotion sociale | 56 | CHAPITRE 15 BUDGET, GOUVERNANCE ET DÉMOCRATIE LOCALE Budget Gouvernance Démocratie locale | 96 |
| | | CHAPITRE 16 JUMELAGE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE | 100 |
| | | CHAPITRE 17 - LAÏCITÉ ET CULTES | 104 |
| | | ANNEXE DEMANDES IXELLOISES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TRANSPORT EN COMMUN | 108 |

AVANT-PROPOS

Le projet de la majorité « l'ixelloise » (ECOLO-Groen-PS-SP.a) se base délibérément sur l'immense potentiel de notre commune: une diversité humaine qui fait sa richesse, une offre culturelle formidable, un cadre de vie agréable, une dynamique économique et commerciale réelle, une vie de quartier rare en milieu urbain, plusieurs universités et écoles, etc.

Les enjeux fondamentaux que nous souhaitons relever en tenant compte de ce potentiel sont les suivants:

Le défi écologique doit être relevé dès aujourd'hui dans toutes ces dimensions. Cela passe notamment par des mesures visant à lutter contre le changement climatique, à améliorer la qualité de l'air, à réduire notre consommation d'énergie et à diminuer la quantité de déchets que nous produisons, à maîtriser de façon responsable notre empreinte écologique. Si d'importantes décisions doivent être prises aux niveaux national et international, l'échelon communal doit absolument prendre sa part d'efforts. Il a en outre un rôle primordial à jouer en termes de conscientisation, d'information, d'incitation, de coordination et, surtout, d'exemplarité.

Le prix de l'immobilier dans notre commune atteint des records impressionnants. Les ménages qui s'installent à Ixelles sont souvent beaucoup plus aisés que ceux qui partent. Progressivement, une dualisation de la population risque de s'installer. Le vivre-ensemble, la qualité de la vie, la cohésion sociale, la sécurité et la politique du logement public seront autant d'outils pour répondre à ce risque.

A Ixelles, comme ailleurs à Bruxelles, le boom démographique entraîne d'une part la nécessité d'accroître les services publics (construction d'écoles, en matière d'action sociale, de santé, de soutien aux seniors, offre sportive et culturelle, etc.) et d'autre part une exigence plus importante de la part des citoyen.ne.s envers ces mêmes services (qualité de l'accueil, contacts avec l'administration communale plus étendus soit par l'outil informatique soit par l'extension des horaires, efficacité des interventions des services communaux, etc.). Notre politique d'investissement, notre expertise et notre dynamisme entendront répondre à cet enjeu.

La densification urbaine entraîne une sollicitation et une occupation toujours plus importantes de l'espace public. La qualité de ces espaces communs, leur accessibilité, leur lisibilité, comme leur propreté et leur verdurisation sont autant d'indicateurs concrets dont les citoyen.ne.s se saisissent pour juger de la qualité de leur cadre de vie. Nos politiques de rénovation urbaine et de travaux publics seront résolument orientées vers un apaisement de la ville, la végétalisation croissante de nos

espaces urbains, la plantation accrue d'arbres et la création de nouveaux espaces verts, l'amélioration et la défense de nos espaces publics. La maîtrise de la densité soutenable pour chaque quartier sera également débattue.

Ixelles est riche de ses initiatives citoyennes, collectives et individuelles. La commune accordera une importance particulière à la manière de faire de la politique dans une logique de co-construction en veillant notamment à ce que chacun.e puisse être impliqué.e. La nouvelle majorité mettra la participation au cœur de son action de ces six prochaines années. La commune sollicitera l'avis des habitant.e.s dans les réunions de quartier via des processus participatifs innovants.

Les réponses à ces enjeux majeurs passent par la réalisation d'un programme ambitieux pour Ixelles et les ixellois.es, respectant à chaque étape les valeurs de responsabilité écologique et sociale, de solidarité, d'ouverture et d'égalité entre les femmes et les hommes

De façon concrète, la majorité ixelloise souhaite vérifier systématiquement que chaque nouvelle décision prise respecte ou renforce:

- la qualité environnementale de la commune
- l'égalité entre les femmes et les hommes
- la solidarité entre nos citoyen·ne·s, la diversité et la justice sociale

Enfin, pour réussir ces défis et compte tenu de la complexité institutionnelle belge et européenne, nous voulons tout mettre en œuvre pour ne pas pénaliser les citoyen·ne·s par cette situation. Dans ce sens nous privilégierons toujours une approche collaborative et efficace avec les autres entités belges, en particulier la région bruxelloise, et nous initierons et participerons à toutes les collaborations possibles avec les communes limitrophes.

1 TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET INNOVATION CITOYENNE



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET INNOVATION CITOYENNE

Le Collège mettra en place une stratégie globale de transition écologique, économique et sociale, qui aura pour ambition d'inscrire la commune de façon volontariste dans les objectifs énergétiques, climatiques et de qualité de l'air de l'Union européenne et des accords de Paris.

Les Ixellois.es – habitant.e.s ou personnes, entreprises, associations, communs, collectifs et organismes actifs dans la commune – seront les premiers acteurs de la transition écologique, économique et sociale, et la majorité souhaite appuyer leur action, la faciliter et lui donner de l'ampleur. C'est le projet d'une commune collaborative.

La Stratégie «Ixelles Transition» sera co-construite par la commune, avec les Ixellois.es et acteurs concernés, qui seront impliqués tout au long de sa mise en œuvre.

Cette stratégie intégrera, au minimum :

Un soutien à l'innovation sociale et pour une commune collaborative et solidaire, porté transversalement par le Bourgmestre en concertation avec les échevins concernés, qui doit, avant tout, mettre les Ixellois.es au cœur de l'action pour la transition, en valorisant leurs initiatives. Ce cadre viendra soutenir les plans d'action qui composeront la Stratégie «Ixelles Transition», décrits ci-dessous. Il inclura, notamment :

une approche collaborative et efficace avec la Région;

une main tendue à l'Europe, à ses institutions et aux citoyens européens;

des collaborations intercommunales amplifiées et améliorées;

une attention toute particulière au respect des droits des femmes et à leur prise en compte dans la définition des politiques publiques;

la création d'un « Laboratoire des projets locaux », visible et accessible, qui soutiendra l'émergence et l'amplification des projets et doit faire d'Ixelles une commune collaborative, partenaire de ses habitants et acteurs innovants ;

-1- en suscitant les partenariats horizontaux et multi-acteurs, la mise en relation entre projets et l'échange de bonnes pratiques; en soutenant les porteurs de projet dans l'affinement ou l'amélioration de leur proposition (notamment sur le plan administratif); en étant facilitateur des échanges avec l'administration – communale, mais aussi aux autres niveaux de pouvoir - en contribuant à lever – chaque fois que c'est possible - les contraintes juridico-administratives rencontrées par les porteurs de projets économiques et citoyens dans la mise en œuvre d'activités de partage; en mettant les porteurs de projet en relation avec des « ressources » disponibles à Ixelles ou ailleurs, ...

un soutien fort aux dynamiques collaboratives dans chaque quartier :

- Des Maisons des habitant.e.s: chaque quartier devra disposer d'un lieu de référence - existant (Maisons de quartier, Elzenhof, Refresh, La Serre) ou à créer - où il sera facile pour les comités d'habitant.e.s, acteurs locaux, citoyen.ne.s, représentants communaux etc. de se réunir pour partager, débattre et construire des projets. Une priorité sera mise sur les quartiers à fort besoin de cohésion sociale.
- Des rencontres annuelles par quartier afin de présenter les projets et réalisations de la commune et échanger avec les habitant.e.s. Ces réunions seront organisées en concertation avec les comités de quartier et les services communaux.
- Un appel à projets citoyen «Rue à Vivre/Leefstraat» permettant aux habitants de se réapproprier l'espace public et de le rendre plus convivial et plus durable.
- La mise à disposition des parties de bâtiments scolaires en dehors des heures d'école pour des activités culturelles, sportives, de quartier...
- Une partie du budget, appelée «budget participatif» sera affectée à des projets émanant d'habitant.e.s ou de comités de quartier favorables à l'environnement, à l'amélioration du cadre de vie, accessibles à chacun.e, porteurs de cohésion sociale, bons pour l'économie locale et l'emploi de qualité;
- Un inventaire des ressources communales sous-utilisées (dont les équipements et infrastructures), en vue de les partager, un soutien communal aux acteurs de l'économie de partage issus de l'économie réellement collaborative, le partage des données communales par une politique d'open data (dans le strict respect de la réglementation sur la vie privée et la protection des données personnelles).
- Une évolution des modes de travail de l'administration, vers une administration communale ouverte et partenaire, qui sera menée en étroite concertation avec sa direction et son personnel.
- La mise en place d'une stratégie digitale communale ambitieuse, complémentaire à l'évolution des modes de travail de l'administration, visant à améliorer le service aux citoyens et améliorer les outils de travail des agents communaux.
- L'inscription dans un réseau de communes et villes permettant d'échanger des bonnes pratiques et solutions de partage (ex : plateformes publiques ou coopératives de partage, ...).
- Une meilleure prise en compte et visibilité donnée aux comités de quartier, notamment sur le site web de la commune. Il sera proposé aux nouveaux habitants de transmettre leurs coordonnées au comité de quartier concerné dans le respect des règles relatives à la vie privée.
- Une commune ouverte et accessible aux personnes à mobilité réduite.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET INNOVATION CITOYENNE

Et les trois plans d'action écologique et sociaux suivants :

Un plan d'action volontariste «Air-Energie-Climat» de lutte contre le changement climatique. Ce plan respectera les différents objectifs et engagements européens pris en la matière et se concentrera, entre autres, sur la préservation de la nature et de la biodiversité, la multiplication des plantations d'arbres, le développement des espaces verts et des îlots de fraîcheur, la gestion de l'eau et du bruit dans la ville, une stratégie de prévention des inondations et la protection des personnes vulnérables en cas d'épisodes climatiques extrêmes. Ce plan visera une commune zéro pesticide et zéro déchet et la multiplication des potagers et composts collectifs urbains, en incluant leur dimension exemplative et pédagogique.

Un plan d'action pour une économie relocalisée, circulaire, collaborative et zéro déchet : il s'agira de soutenir et valoriser les initiatives ixelloises visant une transition vers une économie durable et circulaire. Les projets, tels que ceux hébergés par le Contrat de Quartier Maelbeek à la Serre et à la Maison de récup seront pérennisés dans le bâtiment Entre 2 ponts. Ce plan s'intéressera tant à l'offre qu'à la demande de biens et services durables, et visera notamment le soutien à l'usage d'une monnaie locale.

Un plan d'action pour une alimentation durable et la santé : le Collège veillera à garantir progressivement notamment dans ses restaurants, écoles et crèches des repas bio ou issus de modes de production durable fondés sur des systèmes participatifs de garantie (SPG), issus des circuits courts et avec une alternative végétarienne. Il soutiendra le CPAS pour qu'il en soit de même dans ses maisons de repos. Plus généralement, ce plan se concentrera sur toutes les actions possibles localement et en collaboration avec les communes voisines pour développer tant l'offre que la demande d'une alimentation saine, durable et financièrement accessible, en exploitant notamment les possibilités de production locale et en soutenant la création de plateformes logistiques favorisant l'émergence d'une offre suffisante. On s'inspirera notamment de la charte «commune paysanne» du Mouvement d'action paysanne.

Pour la réussite de la stratégie «Ixelles Transition», une attention particulière sera portée par le Collège à l'aspect collaboratif - impliquant largement les Ixellois.es et acteurs concernés - mais aussi au suivi de la réalisation des trois plans d'action.

Un Conseil participatif «Ixelles Transition» (nom à affiner) sera constitué, qui suivra l'ensemble du processus et appuiera activement sa réussite. Ce conseil sera présidé par un.e membre du Conseil communal, composé d'élu.e.s, d'associations, d'expert.e.s, de citoyen.ne.s actif.ve.s et acteurs de terrain, ... Deux professeurs reconnus dans ce domaine, tels que Olivier De Schutter et Eric Corijn, tous les deux Ixellois, sont identifiés comme "personnes ressource" appelées à s'investir dans ce processus. La représentativité la plus large du public sera recherchée (panel citoyen, tirage au sort,...);

Afin que TOU.TE.S les ixelloi.se.s soient associé.e.s à cette dynamique un travail de pédagogie et d'intégration sera fait auprès des publics précarisés. De plus une réflexion sur l'accès du plus grand nombre aux services et initiatives créés devra être menée de manière transversale en collaboration avec les acteurs de terrain institutionnels (CPAS) et associatifs;

Les acteurs culturels seront associés transversalement à l'élaboration des plans d'action;

En vue de valoriser les initiatives de transition sur le territoire ixellois, le Collège soutiendra l'organisation à partir de 2020, d'un festival «Sharing Ixelles»;

Dès 2019, une équipe sera mise en place au sein de l'administration, sous l'autorité du Bourgmestre, en charge de la Transition, pour la coordination de cette Stratégie, et un budget sera réservé pour les marchés d'étude et de service nécessaires, notamment pour assurer un appui professionnel à la démarche participative;

Un maximum de financements externes seront recherchés (fonds régionaux et de recherche européens, H2020, Innoviris, ...).

2 ENVIRONNEMENT

Qualité de l'air
Climat - Énergie
Plantations - Eau
Espaces verts et de jeux
Bruit et nuisances
Bien-être animal

ENVIRONNEMENT

La commune mettra en place un plan d'action transversal Air-Energie-Climat de lutte contre le changement climatique, dont les objectifs seront de préserver l'environnement et la santé des Ixellois.es, de s'inscrire dans les objectifs européens de réduction de 40 % des émissions de gaz à effets de serre en 2030 et, à long terme, dans ceux de l'accord de Paris (-80 à -95% d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050).

Le Collège développera une stratégie d'adaptation au changement climatique, au travers notamment de son action en matière d'espaces verts, de plantations et de gestion de l'eau, et s'inscrira dans la lutte contre les injustices et inégalités environnementales.

La commune entend aussi prendre ses responsabilités en matière de lutte contre les nuisances environnementales, et notamment le bruit, ainsi qu'en matière de bien-être animal. Pour ce faire, les services et les budgets liés aux matières environnementales seront renforcés.

1. Qualité de l'air

Prévoir des mesures régulières de la qualité de l'air en particulier autour des axes et bâtiments les plus sensibles (crèches, écoles, maisons de retraite, hôpitaux, places publiques...) et rendre publics leurs résultats;

Mener des partenariats avec les initiatives citoyennes et régionales en la matière;

Protéger le plus possible la santé des ixelloi.se.s et établir des stratégies spécifiques autour des points les plus sensibles (a fortiori ceux se trouvant à proximité des publics les plus fragiles: crèches, écoles (rue «avec écoles»), maisons de retraite, hôpitaux,...);

Favoriser les plans de déplacement scolaires à pieds, vélo, en transports en commun, en concertation avec les directions et équipes. Il s'agit non seulement d'améliorer la qualité de l'air, mais aussi d'augmenter les conditions de sécurité sur le chemin et aux abords des écoles et de rendre les élèves plus autonomes dans leurs déplacements en accentuant les initiatives du type «brevet cycliste»;

Analyser la pollution de l'air et les émissions de gaz à effets de serre et prendre toutes les mesures possibles pour la minimiser;

Réduire le charroi communal et en sortir du thermique tous les véhicules automobiles, pour lesquels une alternative existe, d'ici 2024 et développer le partage de véhicules avec d'autres entités communales;

Développer la multimodalité pour les déplacements effectués par les élus et le personnel communal (vélos électriques, transports



FAVORISER LES PLANS
DE DÉPLACEMENT À
PIEDS, À VÉLO,
EN TRANSPORTS
EN COMMUN

en commun, abonnement communaux à des plates-formes de carsharing,...);

Augmenter le nombre de déplacements effectués à vélo par les employés communaux dans le cadre de leur fonction en renforçant le parc communal de vélos électriques;

Ajouter un critère environnemental dans les cahiers des charges des marchés publics intégrant notamment l'impact sur la pollution de l'air (le prix ne peut pas être l'unique critère d'octroi);

Pour des raisons de mobilité et de nuisances environnementales: interdire l'accès des poids lourds au territoire communal au-delà d'un certain tonnage, sauf dérogations;

2. Climat - Énergie

Renforcer l'information du public sur les primes existantes en matière d'énergie;

Veiller à faciliter, dans la délivrance des permis d'urbanisme, les travaux d'isolation en façades et toitures, tout en prenant en considération l'équilibre à préserver avec la dimension patrimoniale de certaines façades ou ensembles;

Un axe particulier du plan d'action Air-Energie-Climat sera consacré à la problématique de la précarité énergétique, souvent liée à la mauvaise qualité des logements. Celui-ci sera élaboré en concertation avec le CPAS et la cellule insalubrité;

Se fixer des objectifs de développement de la production d'énergies renouvelables sur son propre parc de bâtiments et y être particulièrement attentif pour toute grosse rénovation ou tout projet de construction;

Soutenir les projets de production renouvelable sur l'ensemble du territoire ixellois, notamment les initiatives collectives, collaboratives, ou au travers de coopératives citoyennes;

Soutenir le développement des projets de donnerie et de ressourcerie;

Soutenir et promouvoir des ateliers avec les Maîtres frigo, Maîtres composteurs, Familles zéro-déchets, repair-cafés, etc.;

Analyser systématiquement la maximisation de la production renouvelable, notamment via des systèmes collectifs, dans les grands projets d'aménagement ou d'urbanisme.

3. Plantations - Eau

Protéger les espaces de nature (Campus de la Plaine, potagers Ernotte, etc.) et dès lors contribuer à protéger la santé de chacun.e;

Décréter un moratoire sur l'abattage des arbres (sauf exception dûment motivée) qui sont indispensables à nos villes (absorbent la pollution et jouent le rôle de climatiseur) et doivent être à tout prix protégés;

Lancer un nouveau plan de plantations dans l'espace public en favorisant les arbres à fleurs et à fruits afin de garantir une présence accrue d'arbres sur le territoire de la commune;

Mettre en valeur les arbres remarquables et leur signalisation adéquate;

Veiller à un élagage adapté et contrôlé des arbres;

Créer des espaces verts et îlots de fraîcheur urbains par une verdurisation maximale de l'espace public;

Favoriser et protéger la biodiversité et les abeilles;

Développer la présence de l'eau dans la ville comme élément rafraîchissant, apaisant et de convivialité;

Développer un plan urbanistique et technique (en collaboration avec Vivaqua et Bruxelles Environnement) de lutte contre les inondations dans la Vallée du Maelbeek;

S'intégrer dans les stratégies régionales de prévention des inondations, en particulier en matière de gestion intégrée des eaux pluviales (GiEP) dans la délivrance des permis d'urbanisme et tous les projets de construction/rénovation et d'aménagement de bâtiments ou d'espaces publics communaux;

Dans le cadre de sa politique d'adaptation au changement climatique, accorder une attention spécifique à la situation des personnes particulièrement vulnérables en cas d'épisode climatique extrême, notamment en cas de canicule (petite enfance, personnes âgées, personnes sans-abris). Cela se traduira notamment par la poursuite du développement de points d'accès à l'eau potable.

4. Espaces verts et de jeux

Créer 5 nouveaux parcs sur la durée de la législature, notamment en ouvrant de nouveaux accès à des espaces existants et y intégrer, si possible, des plaines de jeux;

Soutenir la création de jardins partagés en intérieur d'îlot, par exemple dans les quartiers Volta et Akarova, en développant des collaborations entre initiatives citoyennes et participation des pouvoirs publics;

Maintenir et créer des potagers et vergers urbains dans les parcs (par exemple Albert 2, Jadot et dans l'Abbaye de la Cambre) et développer des composts collectifs, en collaboration avec les associations, comités et acteurs concernés;

Développer davantage la gestion différenciée de nos espaces verts, poursuivre le remplacement des plantes annuelles et des plantes en bulbe par des plantes vivaces, indigènes et, autant que possible, mellifères;

ENVIRONNEMENT

Renforcer le maillage vert et bleu en reliant entre eux les espaces verts et les étendues d'eau par des corridors écologiques, pour favoriser la biodiversité urbaine;

Augmenter, diversifier et sécuriser les plaines de jeu en dialogue avec les habitant.e.s singulièrement dans le Nord d'Ixelles;

Adopter un plan de protection des abeilles et organiser un comité d'apiculteurs pour identifier les plantes favorables à leur développement;

Réanalyser les heures d'ouverture des parcs et plaines de jeux;

Viser une commune zéro déchet et zéro pesticide;

Développer un plan de mise en valeur et de gestion de certains espaces verts en concertation avec les comités d'habitant.e.s et, si nécessaire, en collaboration avec Bruxelles Environnement;

Envisager la plantation d'arbres fruitiers dans les abords de la Maison communale;

5. Bruit et nuisances

Lutter activement contre le tapage nocturne via le dialogue (mise en présence de tous les acteurs concernés à travers un Conseil de la Nuit), la médiation (police, Anges d'Ixelles) et la répression (fermeture des établissements non conformes si nécessaire);

Rappeler les règles en matière d'utilisation des sirènes (police de la zone) et klaxon sur son territoire et interpellier les autorités régionales et fédérales sur l'utilisation excessive des sirènes par les pompiers et ambulances;

Accompagner les entreprises dans leur transition vers des techniques plus respectueuses de l'environnement et veiller, à travers les permis d'environnement, à imposer des conditions spécifiques à celles ayant des activités polluantes, générant un charroi important ou des problèmes de propreté à leurs abords (notamment certains supermarchés);

Veiller au respect des normes de bruit, notamment en matière de survol aérien;

Informers les habitant.e.s quant aux risques sanitaires liés à l'exposition au bruit;

Généraliser la limitation de la vitesse des véhicules motorisés (zones 30, zones résidentielles...) en prévoyant des dispositifs physiques adaptés;

Créer des espaces de silence dans la commune.



**AUGMENTER,
DIVERSIFIER
ET SÉCURISER LES
PLAINES DE JEUX**

6. Bien-être animal

Pour développer une approche intégrée et ouverte en matière de bien-être animal, la commune mettra en place un conseil consultatif des affaires animales, composé de citoyen-ne-s sur base volontaire, de professionnels (comme des vétérinaires), des associations spécialisées et des échevin.e.s concerné.e.s. Ce conseil établira une proposition de charte communale du bien-être animal et fera des propositions concrètes à mettre en œuvre;

La Commune poursuivra l'activité « Animaux dans la Ville »;

La Commune organisera, en partenariat avec les universités et les associations spécialisées, un colloque et des recherches sur l'intégration et la gestion de la faune urbaine sauvage; L'objectif sera de déterminer les manières les plus respectueuses possibles d'intégrer, de protéger, de favoriser ou au contraire limiter les populations de certaines espèces: pigeons, canards et oies des Étangs, perruches, martinets, corneilles, passereaux, petits mammifères (dont les renards), reptiles, insectes butineurs...

Etudier les opportunités pour créer des espaces libres pour chiens (sans laisse);

Une attention particulière sera accordée à l'entretien du Bois des Commères à Boondael (et son espace réservé aux chiens);

En ce qui concerne les déjections canines, dans une première phase, les distributeurs seront alimentés en sachets compostables. Dans le même temps, la commune mènera des campagnes de sensibilisation sur l'obligation faite aux maîtres de disposer de leur propre sachet. Dans une seconde phase, la Commune ^[1] diminuera progressivement le nombre de distributeurs afin de tendre à terme vers la ^[2] responsabilisation complète des maîtres de chiens;

Mener une campagne de stérilisation des chats errants, en collaboration avec la Région;

Être attentif à la formation des policier.e.s amenés à réagir aux appels relatifs à des animaux abandonnés, dangereux ou en danger;

Les questions relatives au bien-être animal ne connaissant pas les frontières, Ixelles proposera aux autres communes bruxelloises de s'associer aux différentes actions dont elle prendra l'initiative.



LE BIEN-ÊTRE ANIMAL
NE CONNAÎT PAS
DE FRONTIÈRES

3 LOGEMENT



Logement public
Rénovation urbaine
Logements privés
Logements inoccupés / insalubres
Logement solidaire
Logement étudiant
Logement seniors

LOGEMENT

IXELLES CITOYENNE VERTE SOLIDAIRE INNOVANTE
FÉMINISTE CULTURELLE HOSPITALIÈRE ENTREPRENANTE

1. Logement public

Utiliser tous les leviers et saisir toutes les opportunités permettant de créer des nouveaux logements publics, principalement sociaux, selon les meilleures normes environnementales et énergétiques, et en prévoyant suffisamment de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite;

Dégager un budget annuel et mener, en partenariat avec les acteurs régionaux, une politique d'acquisition immobilière et foncière pour accroître son parc de logements publics, en analysant l'opportunité d'établir des périmètres de préemption, dans et en dehors des zones de contrat de quartier;

Solliciter systématiquement des subventionnements régionaux pour la rénovation de ses logements communaux (immeubles isolés et immeubles à l'abandon);

Améliorer la mixité sociale dans les quartiers, en créant des logements sociaux dans les quartiers où il en existe peu et en introduisant du logement acquisitif moyen dans les quartiers de logements sociaux;

Prévoir des conventions d'occupations précaires avec des associations agréées, permettant de loger temporairement des personnes lorsque les délais de rénovation des logements communaux sont longs;

Une commission d'attribution indépendante sera mise sur pied pour l'attribution des logements communaux, ainsi que du CPAS (sur décision à la fois du Conseil communal et du Conseil de l'action sociale), dans le respect des prescriptions du Code du logement nouvellement modifié en ce sens;

Le règlement communal sera évalué au niveau de sa mise en œuvre. L'ouverture de la commission d'attribution aux acteurs de terrain sera examinée à cette occasion;

La politique volontariste de rénovation des logements de BinHôte sera poursuivie, en visant la rénovation de 300 logements, en s'appuyant sur les financements régionaux. Par ailleurs, la majorité soutiendra la participation effective des locataires sociaux au sein de BinHôte.

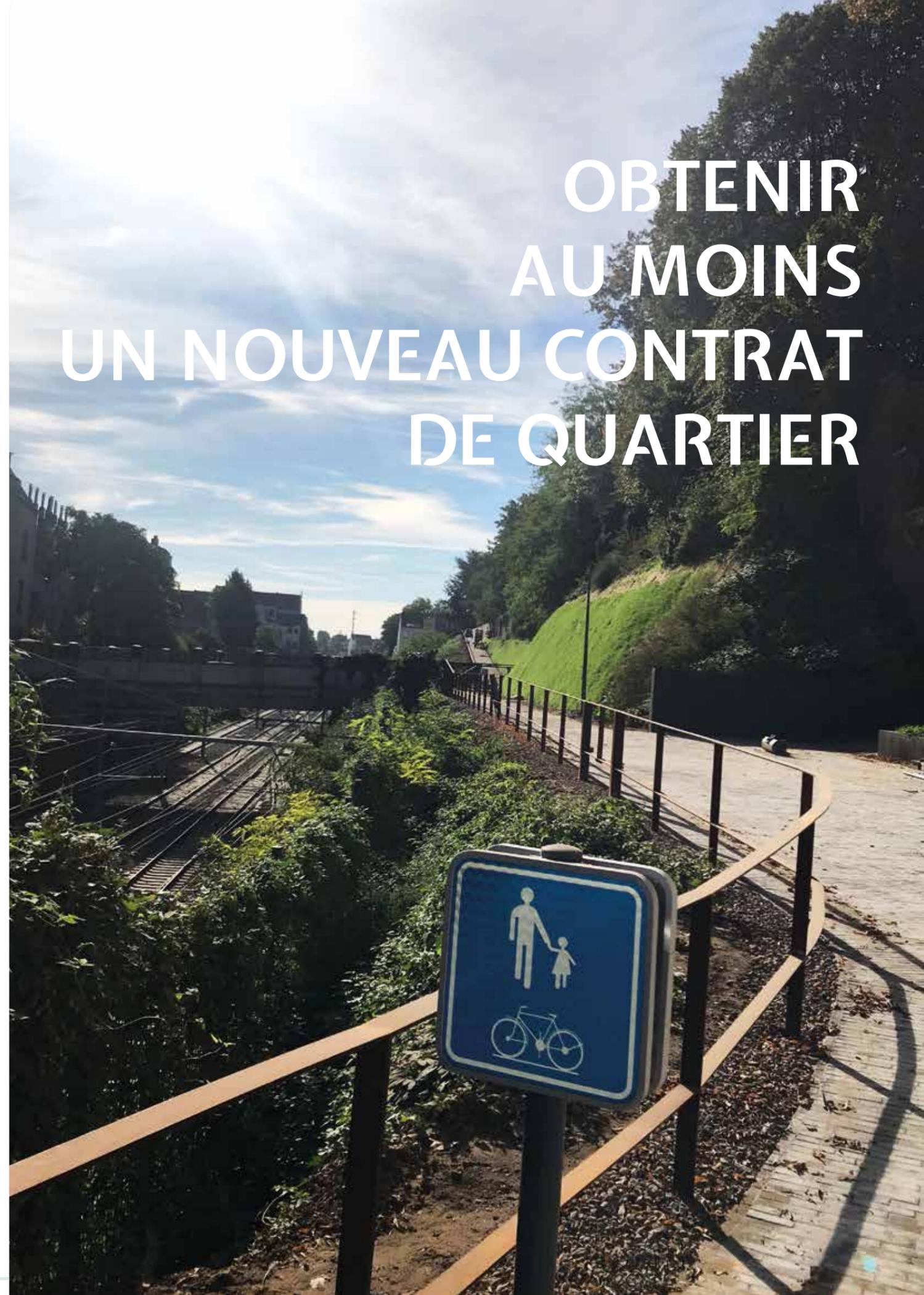
2. Rénovation urbaine

Obtenir au moins un nouveau de Contrat de quartier;

Dialoguer avec la Région concernant l'opportunité de l'établissement d'un CRU qui viserait des projets n'ayant pu être soutenus par des contrats de quartier antérieurs;

Le Collège soutiendra le Community Land trust Bruxelles afin qu'au moins un projet soit mené sur le territoire ixellois.

OBTENIR
AU MOINS
UN NOUVEAU CONTRAT
DE QUARTIER



LOGEMENT

3. Logements privés

Mobiliser les charges d'urbanisme issus de grands projets pour le développement de logements locatifs accessibles (sociaux et modérés), ces charges d'urbanisme seront prioritairement activées en nature, et non en numéraire;

Réhabiliter les étages au-dessus des commerces via une démarche proactive envers les propriétaires;

Pour appuyer les locataires, faire connaître au niveau communal la grille des loyers régionale, reliant le loyer aux caractéristiques du bien loué, l'obligation d'affichage du montant du loyer et du certificat PEB lors de chaque transaction;

Collaborer proactivement avec les AIS et associations favorisant le logement intergénérationnel actives sur le territoire ixellois, en soutenant, par exemple, leur démarchage auprès des propriétaires;

Soutenir et amplifier l'activité d'accompagnement local à la rénovation par la promotion et le développement des services existants; et en soutenant les projets innovants et la matière en concertation avec Habitat et Rénovation au niveau local et Homegrade au niveau régional;

Analyser la possibilité pour les services communaux de médiation et d'aide aux justiciables d'ajouter dans leurs objectifs la lutte contre les loyers abusifs. Mettre en place un Conseil de médiation paritaire (propriétaires/locataires).

4. Logements inoccupés/insalubres

Réaliser, en collaboration avec l'Observatoire communal du logement, un cadastre permanent des logements inoccupés;

Sanctionner les propriétaires qui laissent leurs biens inoccupés et poursuivre leur remise sur le marché;

Si nécessaire, faire usage de l'action en cessation, du droit de gestion public ou encore du pouvoir de réquisition (sur requête motivée du président du CPAS pour tout immeuble abandonné depuis plus de 6 mois) pour les situations qui le justifient;

Renforcer la collaboration avec les AIS afin de proposer aux propriétaires de logements vides une gestion via les AIS comme alternative aux amendes et autres actions plus coercitives;

Amplifier la lutte contre les marchands de sommeil via une coordination forte entre les services de police, de la population, de l'urbanisme, de la rénovation urbaine et du CPAS;

Mettre en place une politique volontariste d'amélioration de la salubrité, en concertation avec la Région (DIRL) en identifiant,

par une action coordonnée entre différents services communaux et du CPAS, les logements « noirs » dont la santé des occupant.e.s est clairement mise en danger;

Les conventions d'occupations temporaires de bâtiments inoccupés encadrées par des opérateurs associatifs seront encouragées, en veillant bien entendu aux conditions de sécurité et salubrité pour les occupant.e.s.

5. Logement solidaire

Pérenniser la dynamique de logement accompagné collectif ou individuel type Housing First portée par le secteur sans-abri notamment dans la résidence Avenue de la Couronne et coopérer avec la plateforme Housing first Brussels, coordonné par le SMES-B, pour étendre ce type de projet sur la commune, avec évaluation permanente des impacts;

Créer une résidence de transit permettant de répondre aux situations d'urgence sociale, avec le soutien financier de la Région;

Créer une résidence d'accueil des MENA, avec le soutien financier de la Région.

6. Logement étudiant

Créer des logements publics étudiants;

Accompagner le développement du projet U-square dans les anciennes casernes, qui prévoit la création de 600 kots étudiants ainsi que du logement familial.

7. Logement seniors

Soutenir le projet d'habitat groupé co-géré pour les seniors et en créer un deuxième;

Promouvoir l'autonomie des seniors en matière de logement, par le soutien aux projets permettant le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, comme les résidences-services sociales.

CADRE DE VIE



Apaiser les quartiers
Partager l'espace public
Mobilité urbaine alternative
et innovante / Piétons /
Transports publics / Vélo
Mobilité innovante
Espace public
Propreté
Sécurité et prévention
Un espace public non soumis
à l'emprise publicitaire

CADRE DE VIE

1. Apaiser les quartiers

Généraliser la zone 30 « par défaut » à toutes les voiries communales et multiplier l'aménagement de zones apaisées;

Veiller au respect de ces zones via des moyens adaptés (radars préventifs, dispositifs physiques de type casse-vitesse, passages pour piétons 3D, etc.);

Etudier les possibilités d'extension de la Zone d'Accès Limité (ZAL), notamment à la chaussée de Wavre jusqu'à la rue de la Paix;

Réduire la circulation de transit (mise en place de boucles par signalisation et petits aménagements locaux) et notamment protéger les quartiers impactés par la semi-piétonisation de la chaussée d'Ixelles et les quartiers du sud d'Ixelles qui subissent le trafic de transit en lien avec l'E411 (notamment le trafic entrant via le pont Fraiteur);

Décliner au niveau local les objectifs du plan régional de mobilité «Good Moove», incluant une collaboration avec la Région et les communes voisines sur la gestion des grands axes régionaux, pour concrétiser une vision d'ensemble et éviter le report de la circulation et des nuisances sur ces grands axes;

Interdire l'accès des poids lourds au territoire communal au-delà d'un certain tonnage.

2. Partager l'espace public

Libérer de l'espace public en réduisant le stationnement en rue au profit des espaces piétons et pour les autres modes de déplacement. En partenariat avec l'Agence de stationnement - à laquelle la commune transfèrera le contrôle du stationnement -, la commune analysera tous les moyens d'encourager le stationnement hors voirie plutôt qu'en rue;

Prendre contact de façon systématique avec les propriétaires d'emplacements hors voirie sous-utilisés, en leur proposant des solutions pour que ceux-ci soient tant que possible mobilisés;

Pour faciliter et encourager le développement des modes actifs, le Collège veillera à accorder une priorité à l'augmentation des brigades de police cyclistes pour verbaliser efficacement les véhicules garés en double file, sur les pistes cyclables, etc.;

Verduriser au maximum les espaces publics par la plantation d'arbres et arbustes; assurer la perméabilité des sols, créer des îlots de fraîcheur, préserver et améliorer la biodiversité, limiter le bruit et la poussière et renforcer la convivialité et la sécurité;

Développer les promenades urbaines, en s'appuyant sur le prin-

cipe du maillage vert, connectant les espaces verts existants par un réseau d'espaces publics apaisés, sur des axes correspondant aux trajets quotidiens des citoyens et/ou sur des ensembles paysagers cohérents comme les vallées;

Établir un plan de qualité paysagère (beeldkwaliteitsplan) afin de disposer d'une stratégie territoriale en matière de plantation et de valorisation des paysages.

3. Mobilité urbaine alternative et innovante

Piétons

Donner la priorité à la sécurisation des abords d'écoles;

Amplifier la mise en œuvre du Plan piéton en systématisant, lors de la rénovation des trottoirs, l'implantation de passages piétons sécurisés et éclairés;

Aller plus loin dans le plan piéton en confrontant la demande (réseau piéton du PAVE), à l'offre actuelle en matière de largeurs des trottoirs afin d'identifier les lieux problématiques sur lesquels il convient d'agir en priorité;

Dans le cadre de l'octroi des autorisations de terrasses, inclure systématiquement une largeur minimale de trottoir libre d'obstacle, basée non pas sur la norme minimale mais sur les besoins réels du flux piéton, en tenant spécifiquement compte des besoins des publics fragilisés (PMR, personnes âgées, parents avec poussettes...);

Veiller à l'installation effective de cheminements piétons pour tous les chantiers de travaux.

Optimaliser le choix du revêtement de trottoir afin de mieux pouvoir tenir compte des impératifs de qualité, de confort, d'accessibilité et de durabilité;

Réaménager l'avenue de l'Université et l'avenue Fraiteur, en tenant compte des besoins liés au flux piéton entre les 2 campus et requalifier la partie communale de l'avenue de la Couronne (entre le Cimetière et le boulevard Général Jacques);

Sécuriser les abords d'écoles et des bâtiments publics comme par exemple le square du Vieux Tilleul entre la Chapelle de Boondael et des écoles 7/8 ou les squares Jean Paquot et Léon Jacquet;

Inviter la Région à lancer une étude de réaménagement des zones à forte concentration de piétons, et plus particulièrement, par exemples les abords de la gare d'Etterbeek ou la chaussée de Wavre;

Défendre une perméabilité piétonne publique dans le cadre de l'urbanisation du campus de la Plaine et préserver les chemins vicinaux dans le sud de la commune.

Transports publics

Les transports en commun sont le moyen de déplacement de tous, quel que soit l'âge, le niveau de revenu, la situation familiale ou le handicap éventuel. C'est aussi le moyen de déplacement le plus utilisé par les Ixellois. Il est donc essentiel de les débloquent de la circulation, de les encourager, d'améliorer le maillage, de réduire autant que possible les ruptures de charge, d'améliorer le confort de voyage et d'attente.

CADRE DE VIE

Soutenir le déblocage des « points noirs » du réseau STIB sur le territoire ixellois dont l'avenue de l'Hippodrome, la rue du Bailli, la rue de Trêves, la rue du Trône...;

Si la majorité souhaite bien entendu voir l'offre de transports en commun étendue et améliorée, cela ne l'empêchera pas d'être particulièrement attentive au développement qualitatif de cette offre, et notamment à la maîtrise et la réduction des nuisances causées localement par le passage des transports en commun ou la présence d'infrastructures et dépôts (bruit, vibrations, qualité de l'air, ...). Des solutions collectivement gagnantes seront recherchées activement aux endroits critiques dont par exemple l'avenue de l'Hippodrome;

Une annexe de cet accord est dédiée aux premiers projets que la majorité entend défendre auprès de la Région et des opérateurs de transport public. Elle sera bien sûr évolutive.

Vélo

Améliorer l'infrastructure et le réseau cyclable en multipliant des itinéraires vélos bien visibles, lisibles et continus, avec un haut niveau de sécurité et de confort et mettre en œuvre les itinéraires cyclables régionaux et communaux notamment le long des rues du Trône, du Viaduc et du Champ de Mars;

Augmenter la surface des pistes cyclables et les sécuriser, si nécessaire, au moyen de potelets;

Multiplier les aménagements locaux au niveau des carrefours pour donner de l'espace aux cyclistes et aux sas vélos et généraliser les « B22 » et « B23 » (tourne à droite cycliste aux feux);

Lors de la délivrance des permis d'urbanisme, imposer chaque fois que c'est possible le stationnement vélo/véhicule léger (bakfiets,...), avec accès à des prises de recharge, dans les bâtiments;

Permettre aux enfants ixellois de louer un vélo à moindre coût via le service des sports;

Veiller à ce que toutes les écoles communales soient correctement équipées en petits vélos (type draisiennes) pour permettre un apprentissage précoce aux enfants de maternelle;

Installer – avec le soutien de la Région – au minimum 100 boxes ou parkings vélos sécurisés (si possible électrifiés et incluant des emplacements pour bakfiets);

Installer des attaches vélos à tous les carrefours, devant tous les établissements publics et renforcer l'offre dans les noyaux commerçants;

Organiser des concertations régulières avec les associations cyclistes locales et soutenir les initiatives citoyennes favorisant la pratique cycliste;



SOUTENIR
LA MULTIMODALITÉ

CADRE DE VIE

Promouvoir l'apprentissage du vélo auprès du grand public et auprès de publics-cible spécifiques en renforçant l'information, la sensibilisation et l'éducation (agents communaux, écoles via le brevet du cycliste, etc.).

Mobilité innovante

Soutenir les partenariats permettant le développement de la multimodalité, notamment via les opérateurs offrant des solutions de mobilité innovantes: car sharing, bike sharing, opérateurs de stationnement partagé, etc.;

Soutenir avec la Région la livraison mutualisée et la livraison avec vélo cargo (réservation d'espaces de livraison), mais également des systèmes-pilotes de taxi à vélo;

Travailler avec la Région et Beliris afin que soit prolongée la liaison cyclo-piétonne existant le long de la ligne de chemin de fer L161 (Park system) pour permettre de relier les pôles Quartier européen - Gare d'Etterbeek - Delta;

Accompagner la Région dans le développement d'un réseau intégré de bornes de recharges pour véhicules électriques favorisant le développement d'une offre hors voirie en complément de l'offre en voirie;

Mener une réflexion sur un partage de l'espace public pour les nouveaux modes de transport (trottinettes, ...);

Encourager la pratique sportive du transport ludique alternatif (skate, BMX, trottinettes...).

4. Espace public

Repenser les espaces publics emblématiques comme la place du Châtelain ou du Luxembourg (régionale) en y développant une approche participative particulièrement aboutie et en organisant des concours;

Réaménager la chaussée de Boondaël, de façade à façade, en intégrant une réflexion sur les sens de circulation des voiries entre la place Flagey et le Boulevard Général Jacques, pour sécuriser les sorties d'écoles et apaiser le trafic automobile dans ce quartier résidentiel;

Réaménager l'ensemble urbanistique formé par les rues de l'Ordre, de la Probité, Victor Semet et Volta, dans une approche respectueuse du patrimoine;

Réaménager la liaison entre l'Abbaye de la Cambre, les Étangs d'Ixelles et la place Flagey afin d'assurer une continuité des cheminements cyclistes et piétons entre les deux espaces publics et proposer une promenade urbaine apaisée et verte

dans le respect du patrimoine, de la qualité paysagère du site et des enjeux environnementaux;

Poursuivre le programme de réparation structurelle des trottoirs, qui a permis de réparer chaque semaine 1 kilomètre de trottoir;

Renouveler le plan Lumière avec une attention particulière pour une adéquation entre la typologie de bâti et le type de luminaires (moderne, ancien, etc.); pour les technologies les moins énergivores; et pour réduire la diffusion inutile de lumière (vers le ciel, etc.);

Installer un éclairage intelligent pour sécuriser les passages piétons selon le dispositif le plus efficace, tout en adaptant la consommation aux conditions réelles de lumières ambiantes;

Lors des rénovations, aménager une tranchée intelligente pour impétrants, sous le trottoir, permettant de placer, réparer, ou ôter des câbles et autres réseaux d'impétrants sans ouvrir le trottoir;

Planifier les aménagements nécessaires, avec les représentants des associations de personnes à mobilité réduite, pour assurer le confort de leurs déplacements;

Multiplier les bancs publics, prioritairement sur les trajets les plus empruntés par les personnes à mobilité réduite;

Installer de nouvelles fontaines publiques d'eau potable, accessibles en tout temps et gratuitement, sur les principales places de la commune;

Développer une relation constructive et partenariale entre la Région et la commune pour le suivi de la mise en œuvre des chantiers régionaux sur le territoire communal;

Renforcer l'information sur les chantiers communaux et régionaux par des outils de communication innovants et contemporains qui s'adressent aux habitants, aux commerçants et à tous les publics intéressés;

Tester la mise en place d'un comité de gestion participatif pour la place Flagey, associant toutes les parties prenantes pour convenir de la meilleure façon d'autoriser les occupations temporaires de la place, de l'équiper, de la gérer, de la faire évoluer, ... en tenant compte au mieux des besoins, attentes et préoccupations de chacun.

5. Propreté

Établir une cartographie des points noirs et un Plan de propreté, d'équipement et d'entretien de l'espace public décliné par quartier, en collaboration avec les habitant.e.s, entreprises et acteurs des quartiers;

Établir un plan quinquennal de propreté publique au niveau de la commune d'Ixelles afin de fixer les objectifs et déterminer les actions et moyens pour les atteindre;

Augmenter les campagnes de sensibilisation sur la propreté publique pour sensibiliser et responsabiliser les Ixellois.es;

Renforcer le service d'agents constatateurs et le service propreté publique;

Pour les voiries régionales « points noirs », si la Région ne peut augmenter la fréquence ou la qualité de son action, proposer la prise en charge du nettoyage, moyennant une

4 CADRE DE VIE

IXELLES CITOYENNE VERTE SOLIDAIRE INNOVANTE
FÉMINISTE CULTURELLE HOSPITALIÈRE ENTREPRENANTE

convention garantissant la prise en charge financière régionale, en appliquant ainsi le principe de subsidiarité;

Augmenter le budget pour plus d'équipements: corbeilles, cendrier, toilettes publiques, en équipant prioritairement les lieux identifiés comme critiques en fonction de la cartographie réalisée;

Chercher à responsabiliser l'ensemble des acteurs, par la conclusion de conventions (et, à défaut, en intervenant via les permis ou les sanctions administratives), notamment avec les supermarchés ou restaurants fast-food pour la gestion des déchets d'emballage abandonnés à leurs abords;

Imposer le zéro déchets (utilisation de gobelets et matériel réutilisable) pour tout événement dans l'espace public ixellois;

Soutenir le test de solutions innovantes, portées localement;

Ouvrir le dialogue avec les gestionnaires de la galerie Matonge concernant les aspects propreté (local poubelle, conciergerie,...);

Organiser des journées de mobilisation pour nettoyer les quartiers avec les habitant.e.s et soutenir les initiatives citoyennes de nettoyage, réduction ou valorisation des déchets;

Augmenter la poursuite des incivilités en renforçant le nombre d'agents constatateurs (y compris soirs et week-ends), tout en proposant systématiquement, sauf récidive, le recours au service de médiation réparatrice;

Sensibiliser les habitant.e.s quant aux comportements en matière de propreté publique: crottes de chien, respect des horaires de collecte, nettoyage hebdomadaire du seuil des immeubles, etc.;

Mettre en place un dispositif spécialisé pour lutter contre les tags et toutes formes d'incivilités à travers notamment une équipe d'intervention directe;

Installer des toilettes publiques mixtes;

Assurer à la Maison communale et dans les Maisons des habitant.e.s un accès à toutes les informations communales relatives à la propreté: tri et collecte des déchets, lutte contre les actes de malpropreté et respect de l'espace public, solutions en matière de réemploi et de recyclage, composts de quartier...;

Proposer aux comités de quartier la mise en place, par leur biais, d'un réseau de relais pour faciliter le dialogue entre les habitants et les agents de la propreté publique. Ils signaleront les problèmes de propreté dans leur quartier, formuleront des suggestions et assisteront à des réunions d'information et aux actions de la commune.

AUGMENTER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SUR LA PROPRETÉ PUBLIQUE



CADRE DE VIE

6. Sécurité et prévention

Élaborer, en concertation avec les habitant.e.s, la police et les services de prévention, un plan de sécurité et de prévention par quartier, qui accordera notamment une attention à la revalorisation globale des quartiers les plus problématiques;

Mettre en place un Conseil de la nuit, instance réunissant des élu.e.s, des habitant.e.s, des commerçant.e.s, le monde culturel et associatif, les services communaux concernés (prévention, police, Anges d'Ixelles ...), qui sera chargé de réfléchir à une politique globale de gestion de la vie nocturne;

Augmenter le nombre de gardiens de la paix (20 personnes actuellement);

Pérenniser et, en fonction des moyens disponibles, développer le projet pilote des médiateurs de nuit «Anges d'Ixelles» dans d'autres quartiers;

Mettre en place un dispositif spécialisé pour lutter contre les tags et toutes formes d'incivilités à travers notamment une équipe d'intervention directe;

Travailler de manière transversale avec la police, les services jeunesse, prévention, cohésion sociale, urbanisme et avec le tissu associatif sur les questions qui touchent à l'espace public;

Renforcer la visibilité des services de prévention et leur dialogue avec les habitant.e.s au travers des relations avec les comités de quartier et des Maisons des Habitant.e.s;

Prendre en compte la problématique de la sécurité et du bien-être des femmes en rue la nuit lors de l'aménagement des voiries, des plans lumières et de l'octroi des permis;

Augmenter la présence de la police en rue, à pied ou à vélo, ainsi que la visibilité des agents de quartier, premier relais des citoyen.ne.s. Une évaluation rigoureuse de l'augmentation de cette présence policière en rue sera menée, pour objectiver la situation;

Étudier l'opportunité d'élargir les heures d'ouverture des commissariats (Boondael et Collège);

Ixelles sollicitera un financement de la zone pour un agent, détaché auprès du Bourgmestre, dont la fonction sera de développer structurellement une vision stratégique ixelloise propre sur l'évolution et la gestion de la Zone;

Faire davantage coller les budgets nécessaires aux réalités de la zone de Bruxelles-capitale/Ixelles en réclamant de nouveaux financements via une révision de la norme KUL;

Obtenir que le cadre des effectifs soit rempli (200 policiers

manquent toujours);

Favoriser des agents qui connaissent leur quartier et qui y restent;

Continuer le travail entamé en matière de lutte contre les discriminations, le racisme, la xénophobie et l'homophobie;

Conformément aux prescrits de la Convention d'Istanbul sur la prévention et la réduction des violences faites aux femmes, être attentif à la formation des policiers à réagir de manière adéquate aux plaintes et signalisations en matière de violences intrafamiliales et de genre;

Mener une réflexion sur les avantages coûts-bénéfices des caméras et sur les moyens à mettre au service de la lutte contre la cybercriminalité;

Veiller à tendre vers une représentation paritaire femme-homme dans les services de la zone, y compris aux postes à responsabilité.;

Être attentif à ce que les différents marchés fédéraux dans lesquels s'inscrit la zone de Police répondent désormais aux engagements de l'accord de Paris (clauses sociales et environnementales);

Analyser la faisabilité de mise en place de récépissés des contrôles d'identité.

7. Un espace public non soumis à l'emprise publicitaire

Réduire progressivement la publicité dans l'espace public (abribus, sucettes...) lors du renouvellement des marchés de mobilier urbain;

Ne plus accepter de nouvelles installations publicitaires commerciales dans l'espace public, même associées au développement de système de transport (comme les Villo électriques);

Faire respecter les prescrits pour ce qui concerne les vitrines et façades commerciales;

Imposer l'interdiction par règlement communal de toute publicité dans l'espace public sur écran animé, sonore, odorante ou intégrant une caméra;

Analyser la façon la plus pertinente d'éviter toute publicité en contradiction avec les valeurs défendues par la commune (dont, par exemple, le sexisme, la malbouffe, ou encore la publicité en contradiction avec les objectifs de lutte contre le changement climatique);

Étudier la gestion de l'occupation de l'espace public par les nouveaux modes de déplacement en free floating (vélos, trottinettes, scooters etc.);

Les supports d'affichage public devraient être prioritairement et majoritairement mobilisés pour des messages d'information culturelle et d'intérêt général.

EMPLOI DE QUALITÉ, COMMERCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Emploi et insertion sociale
Plan d'action économie locale
et durable
Potagers, vergers
et permaculture
Politique commerciale
Politique d'achat à Ixelles

1. Emploi et insertion sociale

Renforcer les moyens relatifs à l'insertion au sein de la Commune;

Mettre en place de nouveaux projets innovant en matière d'insertion et d'emploi sur le même modèle que Refresh XL, Entreprendre XXL ou Emergence XL;

Mettre en place des outils innovant d'insertion pour un public de + de 45 ans;

Analyser la faisabilité de la création d'un centre de formations aux nouvelles technologies pour lutter contre la fracture numérique, en partenariat avec l'EPN, des écoles de codage...;

Augmenter le nombre de personnes en stage d'insertion professionnelle et renforcer leur accompagnement vers la remise à l'emploi;

Créer des ponts entre la sortie des écoles et/ou universités et le monde de l'emploi. Soutenir l'organisation des journées d'informations "Emploi" pour les écoles et universités en partenariat avec le secteur associatif;

Soutenir et valoriser les filières professionnelles, faciliter les contacts entre employeurs et écoles, promouvoir les métiers manuels et de l'artisanat, créer des passerelles avec les fab labs, soutenir la filière de l'agriculture urbaine;

Mettre en place des outils d'accompagnement pour les jobs étudiants.

2. Plan d'action économie locale et durable

Augmenter les moyens pour permettre la mise en place d'un véritable plan d'action pour l'économie relocalisée, circulaire, collaborative et zéro déchet à Ixelles, en cohérence avec la politique régionale d'économie circulaire et d'accompagnement des entreprises. Ce plan d'action s'appuiera sur une cartographie des initiatives de l'économie locale, durable; solidaire, innovante et des communs, pour les valoriser;

Stimuler au maximum les possibilités de création d'emploi et d'insertion professionnelle pour les Ixellois.e.s;

Lancer un plan "HORECA et commune zéro déchet";

Soutenir l'utilisation à Ixelles d'une monnaie locale bruxelloise poursuivant ces objectifs;

Avec l'appui de la Région (Bruxelles Environnement, Hub.Brussels,...), les universités et les acteurs locaux, identifier les flux et filières sur le territoire communal qui sont bénéfiques pour l'emploi et l'environnement;

Faciliter le développement des tiers-lieux, dont les fablabs et espaces de co-working;

Faciliter le développement d'activités économiques durables en espaces partagés, entre autres, dans le cadre du projet «Entre 2 ponts» mené par le Contrat Quartier Maelbeek, les 1200 m² créés permettront également à des entrepreneurs débutants ou artistes de tester ou valoriser leur projet;

Une attention sera portée à la reconversion de locaux vides privés pour des petites entreprises ou des espaces de travail partagés (en ce compris des ateliers de production locale et artisanale).

3. Potagers, vergers et permaculture

Cartographier les terrains disponibles (espaces verts de pleine terre, toitures, interstices, friches, cours de bâtiments,...) pouvant être mis à disposition de la culture potagère ou de vergers;

Protéger les potagers existants et soutenir les nouveaux projets;

Mettre en place des projets pédagogiques autour des potagers à Ernotte et de ceux développés dans le cadre du Contrat de Quartier Maelbeek sur le toit d'un supermarché;

Soutenir la contribution à une chaîne alimentaire qui rapproche producteurs, transformateurs et consommateurs de produits alimentaires de qualité.

4. Politique commerciale

Ixelles se dotera d'une politique commerciale dont les objectifs seront de :

Maintenir et développer une offre commerciale locale la plus large possible, permettant aux Ixellois.e.s de pouvoir répondre à la plupart de leurs besoins dans un réseau de proximité;

Créer des emplois bruxellois de qualité, en collaboration avec Actiris.

Redynamiser la chaussée de Waterloo dans son ensemble, en concertation avec les habitant.e.s et les commerçant.e.s afin que cet axe central développe tout son potentiel;

Appuyer la redynamisation des commerces de la chaussée de Boondael/du boulevard Général Jacques et soutenir l'implantation de types de commerces peu présents dans le quartier par une meilleure collaboration avec Hub;

Promouvoir le commerce local et l'Horeca dans une logique de circuit-court en valorisant notamment les commerces offrant des produits ayant une caractéristique particulière (artisanat, végan, commerce équitable, produits locaux, etc.);

Créer un périmètre de préemption autour des principaux noyaux commerciaux;

Racheter un immeuble ou une cellule commerciale vide stratégiquement positionnée en vue d'empêcher la spéculation; favoriser la mixité commerciale; créer des équipements et permettre la création de logements au-dessus des commerces;

Aider les commerçant.e.s à valoriser les commerces et leur signalisation tout en harmonisant et respectant les prescrits en matière d'enseignes et de publicité;

Soutenir les initiatives visant à améliorer la qualité des espaces commerciaux et leurs abords (architecture, propreté, éclairage, etc.);

EMPLOI DE QUALITÉ, COMMERCES ET DÉVELOPPEMENT

Décourager le placement de chauffages extérieurs aux terrasses des horeca;

Mettre systématiquement en place une cellule d'aide et de soutien aux commerçant.e.s qui subissent des travaux d'envergure, qui veillera notamment à mobiliser au mieux les aides régionales existantes;

Porter une attention particulière à la dématérialisation, au principe du «only once», à la facturation électronique et au respect des délais de paiement (un monitoring spécifique sera développé à cet effet);

Assurer une transparence et une accessibilité d'information concernant les marchés publics de la commune, et encourager la participation des petites et moyennes entreprises ixelloises aux marchés de la commune et du CPAS par une approche adaptée.

5. Politique d'achat à Ixelles

Un engagement pour des marchés publics responsables:

Veiller à ce que les produits achetés respectent les principes du développement durable:

qu'ils soient rationnels et qu'ils participent au développement économique, en particulier local, à l'amélioration de la qualité et à l'optimisation des coûts; (critère innovation);

qu'ils sont produits dans le respect de l'être humain (critère social/inclusion);

qu'ils tiennent compte des exigences de la protection de l'environnement (critère durabilité).

Formaliser les procédures d'achats courant effectuées par les services et y intégrer de manière systématique les préoccupations économiques, environnementales et sociales.

Mise à jour du label "Commune du commerce équitable":

Inciter non seulement les commerces, mais aussi les entreprises, les associations et les écoles, à donner une plus grande chance aux produits équitables;

Stimuler une politique communale d'achat durable faisant appel à des produits "fairtrade".



VERS UNE ÉCONOMIE
DURABLE ET DES
EMPLOIS DE QUALITÉ

POLITIQUE SOCIALE ET SANTÉ



Action sociale
Santé
Lutte contre la précarité
Inclusion
Handicap
Ixelles commune hospitalière
Cohésion Sociale,
Droits des femmes et Égalité
Seniors et solidarité
Europe
Vie de quartier

1. Action sociale

Le Collège construira sa politique sociale en concertation étroite avec le CPAS qui est chargé par la Commission Communautaire Commune de coordonner au plan local un plan de lutte contre la pauvreté, sur base d'un diagnostic partagé des ressources et des besoins. Le Bourgmestre et l'échevin.e des Affaires sociales veilleront à l'engagement dans ce plan de toutes les compétences communales concernées (logement, instruction publique, emploi, jeunesse, mobilité, sports, culture, petite enfance, ...) dès le début de législature.

Le Collège soutiendra les politiques sociales menées par le CPAS, et notamment les initiatives du CPAS visant à lutter contre la sous-protection sociale et le non recours aux droits, en lien avec tous les opérateurs sociaux et de santé.

Il soutiendra le CPAS dans ses efforts pour prévenir les expulsions locatives, mettre en œuvre un accompagnement des familles pour faire face à leurs dépenses primaires en matière d'énergie et eau, mais aussi en matière d'accès aux soins de santé et de coût du logement.

2. Santé

Lutter efficacement contre le changement climatique et la pollution de l'air, a fortiori dans les lieux fréquentés par les plus fragiles d'entre nous, dont les enfants et les seniors (cfr chapitre Environnement);

Améliorer la qualité de l'alimentation au sein des cantines scolaires: recourir le plus possible à des produits biologiques, issus au maximum des circuits courts et prévoir une alternative végétarienne;

Favoriser l'usage de produits non-toxiques dans les bâtiments communaux (peintures, matériaux d'isolation, détergents...);

Promouvoir les comportements bons pour la santé tels les déplacements à pied et à vélo, une alimentation saine, la pratique de sports, etc.;

Soutenir les maisons médicales et les collectifs de santé;

Lutter contre la pollution sonore (réduire la vitesse des véhicules, limiter les nuisances de voisinage...).

3. Lutte contre la précarité

Pérenniser le projet d'accueil de centre de jour en engageant une personne à temps plein;

Renforcer les contacts avec les communes avoisinantes et la région pour la création d'un centre d'accueil de nuit;

Renforcer le travail effectué en concertation avec le secteur associatif de terrain;

Expérimenter la création d'une salle de consommation de drogue à moindre risque et mettre en place un service communal d'accompagnement des personnes toxicodépendantes;

Renforcer la coopération avec le secteur associatif qui vise à construire des solutions de logement structurelles pour les personnes sans-abri qui dorment dans les rues de Bruxelles.

Pérenniser le projet pilote «housing first»;

Offrir des services d'hygiène (douches et lave-linge) aux personnes sans-abri et mal-logées, en partenariat avec les initiatives existantes.

Tendre, chaque fois que c'est possible, vers la gratuité de la délivrance des documents administratifs indispensables pour les personnes les plus démunies;

Une politique pro-active pour prévoir dans les projets de construction/rénovation communaux ou dans les projets de réaménagement d'espaces publics des installations mobiles (douches, machines à laver...) et des accès à l'eau potable, ceci en partenariat avec les initiatives existantes.

4. Inclusion

Augmenter nombre de places en crèche et halte-garderie publiques;

Mettre à disposition les locaux des trois maisons de quartiers et espaces d'accueil (la maison de la solidarité, la maison de quartier Malibrant, l'espace rue Gray et le futur espace de la petite rue Malibrant) pour des initiatives solidaires;

Créer des ponts entre les communautés linguistiques dans tous les espaces de solidarité de la commune, notamment via le travail réalisé au sein des "Maisons des habitant.e.s";

Poursuivre et développer l'espace d'accueil des personnes sans abri ou mal-logées;

Soutenir la création et le développement de babythèques;

Promouvoir des outils et animations visant à déconstruire les préjugés, la pauvrophobie et la lutte contre les discriminations;

Développer, au travers de l'ensemble des compétences du Collège, les différents volets (égalité femme/homme, âge, handicap, origines et attention envers le public infra-qualifié) de son plan de diversité, dont l'évaluation est prévue pour fin 2018;

Interdire tout mobilier ou dispositif anti-SDF sur le territoire de la Commune.

5. Handicap

Rétablir un dialogue et une coopération régulière et significative avec les personnes en situation de handicap et leurs représentants, notamment par la réactivation du Conseil consultatif de la personne handicapée (CCPH);

Réaliser un audit des infrastructures publiques, comprenant les transports et espaces publics, les emplacements de stationnement, les toilettes, les logements, les infrastructures sportives, les espaces culturels, mais aussi les parcs et plaines de jeux gérés par la commune;

Développer une politique spécifique pour le logement, qui doit être accessible et adaptable;

Encourager et soutenir les commerces et restaurants à devenir accessibles;

Développer un plan d'action handicap à l'intérieur de l'administration communale pour sensibiliser tous les services aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap;

Promouvoir des activités culturelles et sportives inclusives pour personnes avec des besoins spécifiques, d'une part en éliminant les obstacles à leur intégration dans les activités déjà proposées à Ixelles et, d'autre part, en soutenant des activités spécifiques à l'initiative des personnes handicapées elles-mêmes;

Soutenir les enfants en situation de handicap et leurs parents, en vue d'une intégration dans le régime scolaire général;

Défendre un enseignement spécialisé de qualité et renforcer les dispositifs d'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire;

Soutenir les crèches, écoles et établissements parascolaires dans leur capacité à recevoir des enfants (ou parents) en situation de handicap (lieux, où il est de tradition d'aller voter, qui seraient dès lors aussi adaptés et accessibles en période électorale);

Mettre en place des «handi-fiches» qui contribuent à ce que les dépenses de la commune (marché public, subside, etc.) prennent en compte des critères d'accessibilité;

Désigner un référent en accessibilité, cette personne serait chargée d'élaborer un plan d'action accessibilité, en collaboration avec le CCPH et les Ixellois.e.s en situation de handicap



RÉALISER UN AUDIT
DES INFRASTRUCTURES
PUBLIQUES

6. Ixelles commune hospitalière

Faciliter le suivi, par les agents communaux concernés et CPAS, d'une formation continue aux droits des étrangers, au dialogue interculturel, au premier accueil, à l'égalité des chances et à la lutte contre les discriminations afin qu'ils continuent à dispenser des renseignements adéquats et pertinents au public et à garantir un accueil bienveillant (procédures en matière de séjour, de mariage/cohabitation légale, d'accès à la nationalité, ainsi que concernant les services existant au sein de la commune);

S'assurer de la diffusion d'informations orales appuyant la documentation écrite, ainsi que d'un accompagnement personnalisé;

Réaliser et diffuser avec les associations un guide sur les services rendus aux étrangers (école, bibliothèques, logement, AMU, offre de cours d'apprentissage du fr/nl etc) en plusieurs langues (par exemple: anglais, arabe, turc, albanais, russe, ...) sur le territoire communal en évaluant régulièrement les langues dans lesquelles il est important qu'il soit traduit;

Mettre en place une collaboration avec les structures existantes sur le territoire communal- comme les plannings familiaux- et qui travaillent sur les enjeux liés aux femmes issues des migrations en accordant une attention particulière aux femmes enceintes, aux femmes désirant pratiquer une IVG ou aux femmes victimes de violences au sens large;

Faciliter l'accès à l'aide médicale urgente;

Accompagner les associations impliquées dans la recherche de logements collectifs en servant d'intermédiaire avec les propriétaires de bâtiments inoccupés dans le cadre strict de la légalité au moyen, par exemple, de conventions d'occupation précaire et de réquisition des bâtiments publics et privés vides + soutien logistique dans la mesure des possibilités (matériel, transports...);

Mettre des locaux à disposition des collectifs citoyens qui organisent des récoltes de vivres, matériel et vêtements;

Susciter et renforcer des collaborations créatives et dynamiques entre les réseaux scolaires et entre tous les autres acteurs susceptibles d'intervenir dans la scolarité des enfants de migrants (inscrire les enfants migrants, y compris en situation irrégulière, dans les écoles communales !) et des MENA: les écoles de devoirs, le soutien scolaire, le centre PMS, les bibliothèques, les centres culturels, les associations de jeunesse, la maison de jeunes, l'AMO...;

Organiser des soirées de débat et d'information en invitant des experts en migration pour combattre les idées-reçues et apaiser les peurs;

Veiller activement à enseigner dans les services de police une approche humaine et respectueuse de la personne dans l'application des lois et des règlements pour éviter toute discrimination, formations ad hoc sur les libertés civiles, développement de compétences interculturelles;

Sanctuariser certains lieux dans le cadre de l'interpellation de personnes en situation administrative irrégulière, et notamment les abords des écoles et les transports scolaires;

Encourager le Collège de police à identifier et rendre visible un policier de référence à Ixelles que les réseaux associatifs ou citoyens peuvent contacter;

Faciliter l'intégration des personnes nouvellement arrivées en Belgique et inscrites dans la commune d'Ixelles, notamment par la création d'un guichet d'orientation et des partenariats avec les bureaux d'accueil pour les primo-arrivants.

7. Cohésion Sociale, Droits des femmes et Égalité

Mettre en place le Gender Mainstreaming pour systématiser l'intégration des Droits des Femmes dans toutes les actions communales;

Créer un refuge pour les jeunes LGBTQI chassé.e.s de leur domicile en raison de leur genre ou de leur orientation sexuelle;

Développer un label «Maison de repos Gay-friendly» pour lutter contre les discriminations dont sont victimes les personnes LGBTQI en maison de repos;

Pérenniser la participation de la commune à toutes les initiatives de lutte contre les discriminations et de revendications des droits des personnes LGBTQI;

Développer un projet-pilote de lutte contre la fracture numérique et de relations inter-générationnelles par l'apprentissage des techniques informatiques aux aîné.e.s par les jeunes;

Créer un festival des Cultures qui aura pour objectif d'organiser la rencontre entre les particularités culturelles et de rassembler les cultures autour de leur humanité commune;

Poursuivre le Plan Diversité pour s'assurer qu'aucune discrimination ne soit réalisée tant dans l'engagement du personnel communal que dans les relations quotidiennes;

Assurer la transition entre le contrat de Cohésion Sociale qui lie de nombreuses associations ixelloises, la commune et la COCOF, dans le cadre de la mise en place du nouveau Décret de Cohésion Sociale en 2020, en soutenant les associations existantes;

Développer des projets de Cohésion Sociale spécifiques aux quartiers Boondael, Artisans et Matonge notamment en y créant des Maisons de Quartier;

Pérenniser les projets de Cohésion Sociale existants dans les quartiers Aulne et Akarova;

Faciliter les échanges entre les institutions communautaires (francophone et néerlandophone) et assurer la collaboration dans les projets mis en place;

Faciliter la création d'une maison de jeunes portée par les deux communautés linguistiques, dépassant les frontières administratives entre les Commissions Communautaires Francophone et Néerlandophone.

Lutter contre le sexisme, par exemple dans l'espace public, notamment par la création d'une campagne «Ixelles, sans sexisme en rue, sans sexisme en vue!»;

Assurer l'égalité de traitement, en droit et en fait, de toutes les personnes en contact avec l'administration;

Poursuivre et amplifier les réflexions autour des questions de genre et d'identité de genre dans les politiques publiques;

Prendre tous les moyens réglementaires pour interdire et assurer le retrait de l'espace public des publicités ou images et slogans à caractère sexiste, raciste ou homophobe;

Assurer au moyen des outils technologiques actuels et dans le respect de la vie privée la délivrance automatique des droits dits dérivés accordés à un conjoint.

8. Seniors et solidarité

Augmenter l'accessibilité des activités socioculturelles de la Commune aux seniors;

Renforcer la collaboration entre les services communaux et les seniors du Créapass;

Œuvrer avec le CPAS afin d'identifier les personnes isolées;

Renforcer les moyens de façon à pouvoir développer des projets intergénérationnels, qui stimulent le contact entre jeunes et seniors et qui fasse d'Ixelles une commune inclusive où chacun à sa place;

Mettre en place des formations en informatique pour les seniors, qui s'étendent à l'utilisation des smartphones, tablettes et médias sociaux;

Poursuivre les politiques et les partenariats qui permettent de maintenir les seniors dans leur cadre de vie par des programmes d'aide au maintien à domicile;

Promouvoir la solidarité entre jeunes et seniors en introduisant une prime pour les aidants proches;

Renforcer les services à domiciles: repas, prêt de livres, titres-services, courses, homme à tout faire, jardinier,...;

Renforcer la visibilité du centre de jour «Audrey Hepburn» du CPAS;

Poursuivre l'élaboration du Créapass en incluant le plus grand nombre des seniors.

9. Europe

Mettre en place une approche collaborative avec les institutions européennes et ceux qui y travaillent;

Créer des outils afin que tout.te citoyen.ne non Belge habitant la commune puisse participer dans et contribuer à la vie de la commune et la démocratie locale;

Encourager la communauté Européenne à participer dans la vie sociale d'Ixelles par une information ciblée;

Faciliter les synergies entre les institutions Européennes et les services communaux ainsi que les écoles, les associations culturelles et les PME à Ixelles.

10. Vie de quartier

Stimuler la participation des Ixellois.es dans leur quartier en soutenant des initiatives de quartier dans lesquelles les résident.e.s s'occupent ensemble de l'entretien de leur quartier, en organisant des activités communautaires;

Investir dans des initiatives avec les écoles permettant aux associations de quartier et à d'autres organisations d'utiliser davantage ces bâtiments scolaires.

7 ENSEIGNEMENT



Le réseau d'enseignement communal
Des bâtiments scolaires en bon état
et ouverts sur le quartier
Un soutien permanent à nos enseignants
La gratuité scolaire,
la lutte contre les inégalités
et leur reproduction
Lutte contre le décrochage scolaire
et le redoublement
Enseignement spécialisé et inclusion
Enseignement qualifiant
et de promotion sociale

1. Le réseau d'enseignement communal

Augmenter l'offre en enseignement en ouvrant une nouvelle école secondaire sur le site de l'ancien Athénée Rabelais et une école néerlandophone;

Travailler en priorité pour les écoles qui concentrent le plus de difficultés;

Développer un réseau d'enseignement ixellois valorisant le projet pédagogique de chaque établissement et garantissant une offre variée et complémentaire;

Créer des partenariats entre écoles francophones et néerlandophones ixelloises encourageant le bilinguisme (activités, lieux partagés, ...);

Renforcer au sein de l'administration les moyens consacrés à la gestion de l'enseignement néerlandophone, au besoin – tenant compte des moyens disponibles - par l'engagement de personnes bilingues ou la formation linguistique des agents;

Poursuivre les projets visant à encourager l'ouverture des écoles – tant néerlandophones que francophones – sur leur quartier.

2. Des bâtiments scolaires en bon état et ouverts sur le quartier

Mettre en place un grand programme de rénovation de nos bâtiments scolaires pour offrir un cadre de travail agréable aux enseignants et élèves;

Multiplier les mises à disposition de parties de bâtiments scolaires au bénéfice du quartier en dehors des heures d'école (ex: salles de sport, cours d'écoles, etc.);

Réaliser un cadastre des besoins liés aux nouvelles technologies et au numérique et programmer les investissements nécessaires à l'équipement des écoles pour permettre l'utilisation de nouvelles techniques d'apprentissage dans l'enseignement.

3. Un soutien permanent à nos enseignants

Analyser la faisabilité d'un système de tutorat en diminuant la charge des enseignant.e.s plus expérimenté.e.s pour leur permettre de dégager du temps pour guider et aider leurs jeunes collègues;

Mettre en place des pratiques collaboratives au sein des établissements pour favoriser les échanges entre enseignant.e.s;

Faire confiance aux équipes éducatives en encourageant les pratiques pédagogiques innovantes et la participation des enseignant.e.s dans le développement de l'établissement scolaire.

4. La gratuité scolaire, la lutte contre les inégalités et leur reproduction

Renforcer la réglementation concernant les frais scolaires notamment en fixant des plafonds pour les sorties et voyages scolaires;

Organiser au sein des écoles communales des actions de sensibilisation des équipes éducatives sur les enjeux de la gratuité scolaire;

En fonction des possibilités budgétaires, offrir à tous les élèves un repas de midi gratuit ou à prix modique de qualité (cfr chapitre santé).

Généraliser l'installation de fontaines à eau dans les écoles;

Organiser des achats groupés de matériel (ex: colis de rentrée pour fournitures scolaires).

Développer une politique plus volontariste de soutien aux élèves les plus fragiles;

Favoriser le travail en coordination avec les acteurs éducatifs locaux (écoles, PMS, PSE, etc.);

Créer une cellule commune avec le CPAS pour permettre une prise en charge transversale des familles en difficulté;

Apporter un soutien spécifique aux élèves primo-arrivants ainsi qu'à ceux ne maîtrisant pas la langue d'enseignement;

Tendre vers une étude dirigée gratuite à l'école pour que les enfants puissent y faire leurs devoirs et y apprendre leurs leçons;

Développer des cours d'alphabétisation pour les parents dans l'enceinte de l'école après les heures de cours.

Renforcer notre soutien aux élèves en doublant le nombre de places en écoles de devoirs et ouvrir davantage ces structures au public néerlandophone.

5. Lutte contre le décrochage scolaire et le redoublement

Mettre en place un accompagnement permanent de l'élève, au plus près de ses difficultés, pour prévenir le décrochage scolaire et le redoublement;

Mettre sur pied des pédagogies individualisées ou différenciées prenant en compte les difficultés spécifiques des élèves et les différents rythmes d'apprentissage;

ENSEIGNEMENT

Favoriser la détection précoce des troubles de l'apprentissage, de la lecture et de l'écriture via une formation ad hoc des enseignant.e.s et une coordination étroite avec le PMS;

Lutter contre le harcèlement et la violence au sein des établissements scolaires;

Inclure dans la structure de chaque école fondamentale un emploi de logopède.

6. Enseignement spécialisé et inclusion

Défendre un enseignement spécialisé de qualité et renforcer les dispositifs d'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.

7. Enseignement qualifiant et de promotion sociale

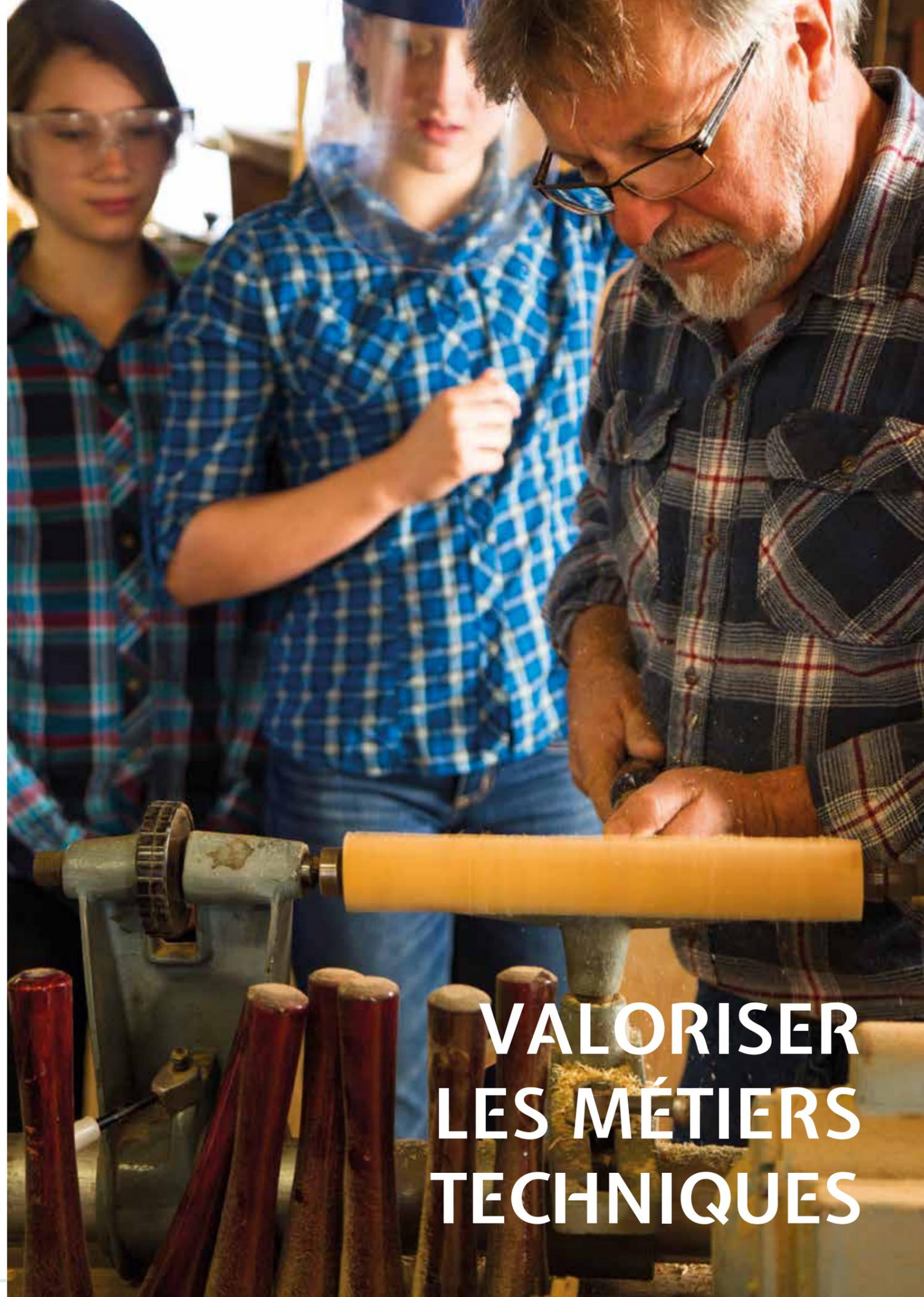
Défendre un enseignement qualifiant de haut niveau et offrant des perspectives professionnelles;

Valoriser les métiers techniques et scientifiques en organisant des séances d'information et un partage d'expérience avec des gens du métier;

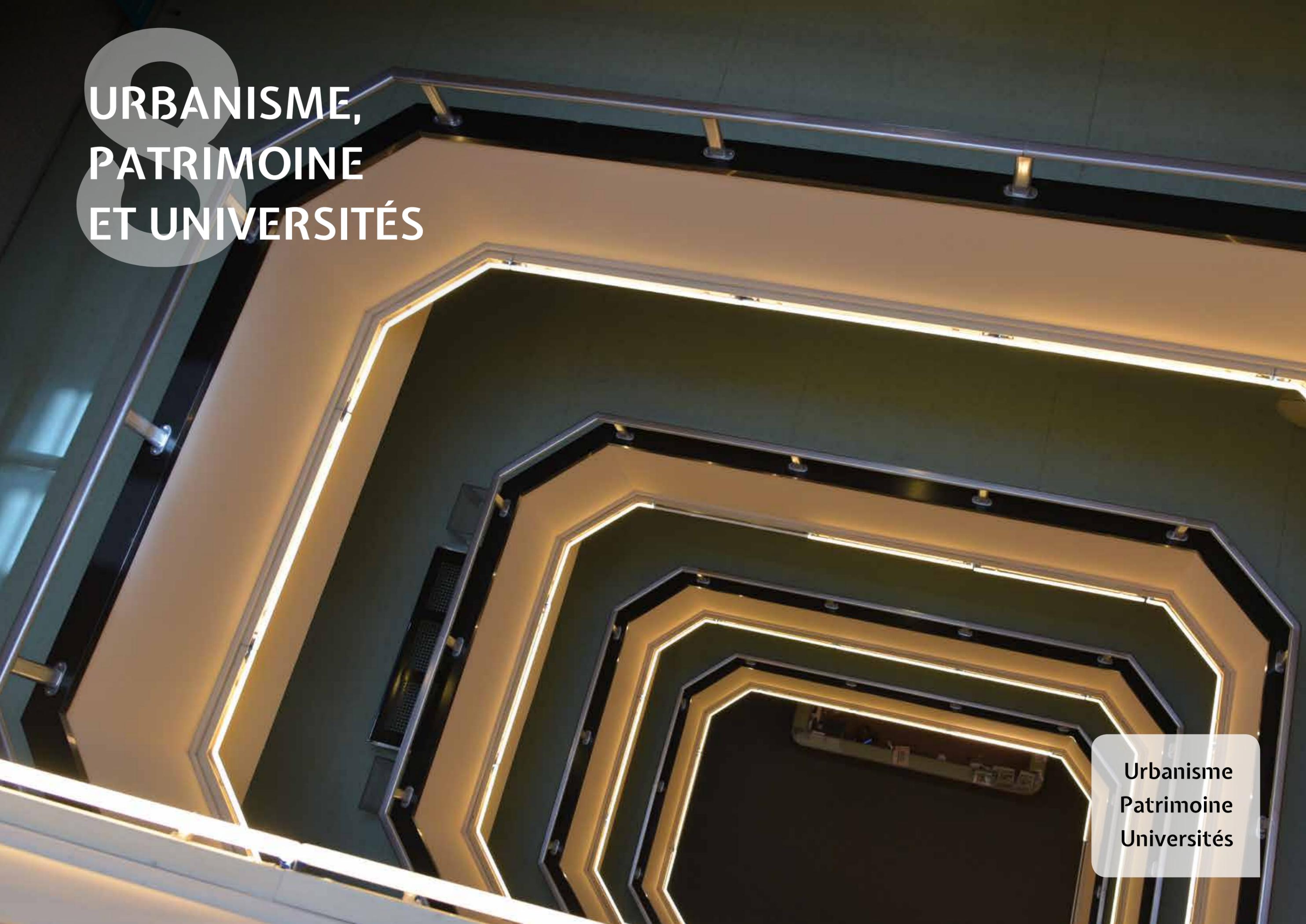
Moderniser les outils et le matériel mis à disposition des élèves et des enseignant.e.s;

Mettre en œuvre des projets de collaboration entre l'enseignement qualifiant et les entreprises ixelloises.

Valoriser notre enseignement de promotion sociale auprès des adultes et des employeur.se.s.



VALORISER
LES MÉTIERS
TECHNIQUES



URBANISME,
PATRIMOINE
ET UNIVERSITÉS

Urbanisme
Patrimoine
Universités

1. Urbanisme

La politique urbanistique visera à préserver le patrimoine, à améliorer la qualité de vie dans les quartiers, à promouvoir la mixité sociale et fonctionnelle, à défendre les fonctions faibles (le logement familial accessible, les équipements d'intérêt collectif et/ou de service public, les activités productives et artisanales), à activer les espaces publics, à lutter contre la spéculation foncière, à sauvegarder la qualité des intérieurs d'îlot, à valoriser l'architecture contemporaine innovante et exemplaire en matière de matériaux durables, d'énergie, de durabilité et d'économie circulaire.

Pour le développement de tout projet urbanistique:

Chaque fois que la commune sera à l'initiative, organiser en amont de toute décision des processus de définition des projets en collaboration avec les parties prenantes;

Augmenter le recours au concours (ou procédures négociées avec publicité) pour les projets architecturaux et d'espaces publics, pour assurer l'innovation, la qualité et l'originalité.

Pour les quartiers les plus denses, impactés par un grand dynamisme immobilier:

Établir un diagnostic global sur le quartier, afin d'encadrer plus strictement les grands projets immobiliers, de limiter leur densité et gabarit, porter une attention à leur impact cumulé sur la mobilité et l'environnement;

Établir des règlements communaux d'urbanisme zonés (RCUZ) pour les quartiers Gray (inondations), Lepoutre et Etangs (Patrimoine) et Waterloo Américaine (intérieurs d'îlot).

La majorité entend:

Renforcer les règles d'urbanisme pour soutenir et faciliter la rénovation énergétique, la construction durable et l'économie circulaire. La rénovation sera privilégiée et encouragée, plutôt que la démolition-reconstruction, pour des raisons environnementales (économie circulaire, ressources), patrimoniales et de nuisances liées aux chantiers;

Soutenir la création de nouveaux espaces verts, de jardins, de terrasses, de toitures végétalisées et de toitures-terrasses;

Collaborer avec le Maître Architecte régional et Urban.brussels afin d'améliorer la qualité des projets publics et privés; Les grands projets urbanistiques seront systématiquement invités à être examinés en Réunion de Projet régionale et/ou Chambre de Qualité;

Collaborer également avec Perspective.brussels afin de réaliser des plans directeurs pour les lieux les plus stratégiques;



AUGMENTER
LE RECOURS
AUX CONCOURS
POUR LES PROJETS
ARCHITECTURAUX

Envisager l'opportunité de développer des périmètres de préemption, notamment autour des principaux noyaux commerciaux de la commune pour pouvoir, le cas échéant, racheter un immeuble ou une cellule commerciale vide stratégiquement positionnée en vue d'empêcher la spéculation, de favoriser le mix commercial, de créer des équipements, de permettre la création de logements au-dessus des commerces...

Limiter le développement des grands projets de logements étudiants privés dans les quartiers qui favorisent la spéculation immobilière. Au contraire, promouvoir le logement étudiant abordable, de préférence sur les campus ou dans des immeubles de bureau ou industriels difficiles à reconverter autrement.

2. Patrimoine

La population d'Ixelles change rapidement. Dans ce contexte, les patrimoines immobilier et immatériel sont des éléments essentiels de préservation de notre mémoire collective et le socle de notre vie en commun. De plus, ils constituent une richesse héritée des générations qui nous ont précédées à transmettre aux générations futures, à valoriser d'un point de vue culturel mais aussi touristique et économique. En raison de son histoire particulière, de la présence de maîtres d'ouvrages éclairés, de grand.e.s architectes et d'écoles d'art et d'architecture, le patrimoine architectural d'Ixelles est exceptionnel. Il faut le protéger et le valoriser, notamment en créant le label « Ixelles, Commune d'architecture ».

Protéger les ensembles remarquables dont le quartier Berken- dael et les Étangs d'Ixelles;

Établir un guide pratique de sauvegarde du patrimoine néoclas- sique en concertation avec la Région et les universités dont l'objectif sera la préservation du patrimoine et des ensembles néoclassiques tout en permettant d'améliorer la performance énergétique des immeubles, la qualité des logements, en ce compris leur accessibilité pour toutes;

Valoriser le patrimoine du cimetière;

Prendre des initiatives afin de faire revivre un Cercle d'histoire locale et valoriser les archives communales, notamment à travers des expositions;

Faire l'inventaire et valoriser le patrimoine immatériel, redyna- miser et moderniser les cérémonies protocolaires et folkloriques afin de davantage toucher les jeunes;

Mettre en valeur, par de petites interventions ou actions (notam- ment des plaques commémoratives), la présence historique de beaucoup de grands artistes, acteur.trice.s, écrivain.e.s, sportif.ve.s ou penseur.se.s ayant habité dans le Nord, d'Ixelles (Barbara, Maria

Malibran, Karl Marx, Emile Vandervelde, Auguste Rodin, Camille Lemonnier, Michel de Ghelderode, Charles De Coster, Elisée Reclus...).

Créer un prix du patrimoine décerné à un.e architecte, un.e maître d'ouvrage et/ou un.e artisan.e;

Etablir des partenariats avec les grandes institutions compétentes en matière de patri- moine sur notre territoire (CIVA, AAM, La Cambre, l'ULB, la Bibliothèque René Pechère, le Centre Duvigneau...);

Développer l'art urbain en partenariat avec le Musée d'Ixelles et rénover et mettre en valeur les sculptures et monuments dans l'espace public.

3. Universités

Accompagner le développement du projet U-square (cité internationale étudiante) et veiller à sa bonne intégration dans le quartier (développement d'équipements utiles au quartier, bonne intégration urbanistique, études de mobilité);

Marquer plus significativement la présence des universités dans l'espace public, en développant en collaboration avec la Région, une véritable identité de quartier univer- sitaire (projet de district universitaire);

Intégrer le monde universitaire et leurs facultés dans les dynamiques innovantes de la Commune.

ARCHITECTURE, PROPRIÉTÉS COMMUNALES & TRAVAUX PUBLICS

Écoles
Maison communale
Culture
Sport
Domaine à Basse-Wavre
Politique architecturale

1. Écoles

Mettre en place un programme de rénovation structurelle des bâtiments scolaires sur une base annuelle, à partir d'un diagnostic précis des besoins établis en coordination avec les directions, les membres du personnel scolaire, les associations de parents et d'élèves;

Développer un programme de remplacement systématique des châssis et de rénovation des toilettes des établissements scolaires;

Établir des projets architecturaux pour l'Athénée Charles Janssens et pour les classes de mécanique de l'Institut René Cartigny;

Poursuivre les projets de réaménagement des écoles 7 et 8, de l'école 4, dite du cœur d'Ixelles, et de l'école des Petits Moineaux;

Identifier les besoins de toutes les écoles primaires et secondaires de la commune pour planifier les projets d'investissement et engager les programmes de rénovation.

2. Maison Communale

Accorder une attention particulière à la restauration patrimoniale du pavillon Malibran dans le cadre des travaux de reconstruction de l'îlot communal et y intégrer un espace visible pour le laboratoire d'action locale.

3. Culture

Poursuivre le projet de redéploiement du Musée qui est en cours afin d'agrandir les surfaces d'exposition et d'améliorer l'accueil des visiteurs;

Développer un projet de rénovation de l'aile Est du Musée d'Ixelles pour isoler l'enveloppe du bâtiment et assurer la stabilité hygrométrique de l'immeuble pour la conservation des œuvres;

Développer un programme de rénovation des théâtres de la commune et de leurs coulisses, permettant d'améliorer leur gestion et leur logistique (accès au stock des décors, etc.);

Rénover les ateliers d'artistes de la rue Wiertz.

4. Sport

Rénover la piscine d'Ixelles;

Développer au sein d'autres infrastructures, par exemple scolaires, des terrains accessibles au plus grand nombre de disciplines et de clubs, pour répartir l'offre sportive sur l'ensemble du territoire communal;

Repenser l'ensemble des infrastructures sportives du stade communal (voir chapitre sport).

5. Domaine Madeleine Clément à Basse-Wavre

Rénover et re-valoriser Basse-Wavre.

6. Politique architecturale

Poursuivre les efforts en matière d'exemplarité de l'architecture notamment en ce qui concerne la durabilité. Les efforts doivent viser tant la performance énergétique que les choix de matériaux, l'étude des cycles de vie, ...;

Tenant compte de l'impact du bâti sur l'ensemble des émissions et la consommation d'énergie, la majorité s'engage à mettre en place une stratégie de rénovation et de gestion durable des bâtiments publics. Tous les travaux de rénovation ou de construction de bâtiments et les travaux publics seront menés dans un objectif de haute performance énergétique et de construction durable et circulaire, dans une logique d'exemplarité des pouvoirs publics, en s'appuyant sur les outils et aides mis en place par la Région à cet effet (Enerclick, Solarclick, primes Energie, Facilitateur, Guide bâtiment durable, formations, ...) et en menant systématiquement une politique pédagogique vis à vis des futurs utilisateurs et occupants;

Augmenter le recours au concours d'architecture pour les projets architecturaux, pour assurer l'innovation, la qualité et l'originalité;

Etablir un plan d'utilisation optimale des toitures des bâtiments communaux et des logements sociaux qui définira leur destination selon leur exposition;

Valoriser les toitures des bâtiments communaux pour rencontrer divers objectifs d'intérêt général: production d'électricité photovoltaïque, augmentation de la biodiversité et tamponnage des eaux de pluie via le développement de toitures vertes;

Poursuivre la phase II du réaménagement de l'îlot dit Vandenbroeck qui accueille les services techniques de la commune;

Etablir un masterplan pour l'aménagement du triangle Wytzman-Paquot, comprenant le bâtiment de Sibelga et les locaux des anciennes cuisines ixelloises, intégrant les besoins du quartier.

10 CULTURE, MUSÉE ET BIBLIOTHÈQUES



Politique culturelle
Musée(s)
Bibliothèques

1. Politique culturelle

Soutenir la création (ateliers d'artistes, lieux de répétition...) et la diffusion (ouvrir les lieux culturels ixellois à la jeune création) culturelle; l'ouverture à tous les publics et le croisement des disciplines, par la mobilisation du secteur culturel dans le cadre de la transition;

Promouvoir l'égalité des genres en valorisant la création faite par les femmes;

Stimuler et renforcer les partenariats entre les écoles maternelles, primaires et secondaires et le milieu culturel (séances cinéma, musée, théâtre, lecture et musique et ce y compris le mercredi après-midi);

Maintenir le soutien à l'école des Arts et l'Académie de Musique;

Introduire une candidature pour accueillir le futur centre culturel africain;

Stimuler la collaboration accrue entre les services culture néerlandophone et culture francophone;

Poursuivra la bonne collaboration qui lie la Commune à Elzenhof, le centre socio-culturel néerlandophone;

Se doter d'une nouvelle stratégie culturelle communale, qui sera mise en place après évaluation de la politique et des outils actuels, en collaboration avec les acteurs culturels;

Renforcer le soutien à la création et à la diffusion artistique dès 2019.

Offrir des chèques sports/cultures à chaque jeune répondant aux critères;

Soutenir l'organisation d'un événement annuel mettant en valeur le réseau de galeries d'art, permettant la mise en valeur de la création culturelle et un attrait touristique spécifique;

Établir un inventaire des espaces vides ou sous-utilisés, dans le cadre de la Stratégie de transition, en vue de la mise à disposition temporaire d'espaces adaptés à des artistes et projets culturels;

Mener une réflexion sur l'opportunité de mise en place d'un Comptoir des ressources créatives, en partenariat avec le CPAS et les acteurs concernés;

Chercher à faire de la Chapelle de Boondael un véritable centre culturel local. Une collaboration à ce sujet sera proposée, entre autres, au centre culturel de Watermael-Boitsfort;

Favoriser la création d'une Maison de la vie culturelle, permettant à des artistes de partager des locaux et des expériences avec le monde scolaire, associatif et citoyen;

Développer un parcours d'artiste « moderne », intégrant plusieurs disciplines et s'inspirant des initiatives existantes dans d'autres communes;

Soutenir les petits cinémas indépendants qui sont présents sur le territoire communal pour assurer la pérennité de leur offre culturelle;

Poursuivre la collaboration avec Flagey;

Contribuer au rayonnement local, national et international des artistes, artisan.e.s et associations ixellois.es;

Créer un guichet unique d'information et de relais au sein des services communaux pour les acteurs culturels, sur le modèle de l'Ombudsman, pour lutter contre les difficultés d'accès à l'information rencontrées par les acteurs culturels;

Développer des collaborations spécifiques avec les deux universités présentes sur notre commune, l'ULB et la VUB;

Créer un cadre dynamique pour encourager des initiatives citoyennes, notamment au travers d'un appel à projets pour de nouveaux talents ou l'organisation d'une semaine thématique qui se déclinerait par discipline;

Créer un guide et une cartographie de l'offre culturelle, des artistes, artisan.e.s et associations, sur le modèle des dynamiques développées du côté néerlandophone;

Assurer l'actualisation continue des informations par des outils interactifs (brochures, newsletters...);

Appliquer des tarifs limités, stimuler davantage des événements dans des lieux accessibles comme dans l'espace public et chercher des points de contact au sein des publics fragilisés;

Veiller, pour chaque événement, à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite;

Assurer la gratuité de plusieurs activités culturelles pour découvrir la culture en famille, au travers d'un Pass Culture;

Assurer une diffusion de l'offre culturelle au travers des associations reprises dans le projet de cohésion sociale

Créer un Comité d'Art Urbain composé de personnalités ixelloises reconnues dans le monde culturel et indépendantes des influences politiques;

Valoriser l'immense espace offert par la place Flagey pour y déployer des expositions artistiques, dans le respect de la nécessaire quiétude des riverain.e.s;

Renforcer les partenariats entre nos écoles communales et le Musée d'Ixelles, les théâtres ixellois, la Maison qui chante, etc;

Proposer des activités culturelles en parascolaire (après 15h ou le mercredi après-midi);

Créer un festival des Cultures qui aura pour objectif d'organiser la rencontre entre les particularités culturelles et de rassembler les cultures autour de leur humanité commune;

Améliorer la communication relative à l'offre communale en matière de culture.

2. Musée(s)

Développer un projet de rénovation de l'aile Est du Musée d'Ixelles;
Poursuivre la décentralisation des activités muséales durant la période de travaux;

Quand le Musée ouvrira à nouveau ses portes au public, porter une attention particulière au projet pédagogique et d'éducation permanente;

Ouvrir le Musée gratuitement le premier dimanche du mois;

Examiner avec les Musées Royaux les possibilités d'ouverture des musées fédéraux Wiertz et Constantin Meunier;

Etudier la possibilité d'étendre les horaires d'ouverture du Musée d'Ixelles à l'occasion de sa réouverture.

3. Bibliothèques

Créer des ateliers d'écriture et de lecture, en collaboration avec les écoles communales et les écoles de devoirs;

Augmenter les ateliers dédiés aux écrivain.e.s public.que.s pour garantir l'accès à l'écriture à toutes et tous;

Renforcer les liens entre établissements scolaires et bibliothèques;

Renforcer la pratique de l'informatique au sein des bibliothèques avec les utilisateur.trice.s peu familiarisé.e.s avec cet outil;

Développer des collections d'ouvrage dans les langues les plus employées par les citoyen.ne.s ixellois.es (européennes et non-européennes);

Diversifier les collections en veillant à proposer des ouvrages rédigés par des auteur.trice.s issu.e.s du monde entier et, trop souvent, méconnu.e.s;

Développer des dynamiques de quartier au sein des bibliothèques pour les ouvrir sur leur environnement immédiat et les faire participer à la vie urbaine;

Collaborer avec le CPAS et/ou la mission locale pour assurer la livraison d'ouvrages à domicile pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

DIVERSIFIER LES COLLECTIONS BIBLIOGRAPHIQUES



TOURISME



TOURISME

IXELLES CITOYENNE VERTE SOLIDAIRE INNOVANTE
FÉMINISTE CULTURELLE HOSPITALIÈRE ENTREPRENANTE

Renforcer les moyens en vue de développer une vraie stratégie de mise en valeur des atouts touristiques de la commune (culture, horeca et commerce local, patrimoine, musées, parcs, zones vertes, initiatives locales et durables...), en collaboration, entre autres, avec Visit.Brussels, notamment en encourageant la mise en place de visites guidées thématiques;

Miser sur un tourisme durable, en prenant des initiatives pour inciter les touristes voulant visiter Ixelles à utiliser des moyens de transports durables, en soutenant une offre d'hébergement diversifiée et en la mettant en valeur, en mettant en avant la qualité de l'offre culturelle et patrimoniale, en valorisant les espaces verts et la nature en ville;

Participer aux initiatives régionales, fédérales, communautaires ou européennes de valorisation des institutions culturelles, des parcours découvertes de la nature ou du patrimoine;

A l'instar du Jazz Marathon, la Commune envisager, notamment en partenariat avec la Ville de Bruxelles, l'accueil sur son territoire de certaines activités et festivals comme la fête de la Bande Dessinée, la Nuit Blanche ou le Brussels Summer festival;

Valoriser davantage la présence de l'Europe sur son territoire;

Matonge devra faire l'objet d'une réflexion approfondie et d'un projet original, en collaboration avec tous les acteurs régionaux, communaux et associations concernés, de façon à devenir un passage obligé des Bruxellois.es et des visiteur.se.s de notre Région, Capitale de l'Europe;

Analyser la possibilité de développer un accueil touristique (office de tourisme) : un lieu emblématique qui fasse fonction de service d'accueil et de découverte.



VALORISER
LA PRÉSENCE
DE L'EUROPE SUR LE
TERRITOIRE

12

JEUNESSE



JEUNESSE

IXELLES CITOYENNE VERTE SOLIDAIRE INNOVANTE
FÉMINISTE CULTURELLE HOSPITALIÈRE ENTREPRENANTE

- Poursuivre le travail de concertation avec les acteurs de terrain et le Conseil des Jeunes et le renforcer via un budget participatif;
- Augmenter le nombre d'écoles de devoirs pour répondre à la demande, dans l'objectif de rendre l'enfant autonome dans ses apprentissages tout en renforçant les liens avec les parents;
- Placer la citoyenneté et la démocratie au cœur de la politique de jeunesse;
- Mettre en valeur les actions de jeunes et des acteurs de la jeunesse;
- Encourager la mobilité internationale des jeunes (via les écoles, le jumelage etc.);
- Lutter contre le décrochage scolaire et promouvoir le nivellement par le haut de l'enseignement;
- Encourager les visites des enfants aux lieux de savoir et de culture ixellois (musées, université...);
- Renouveler les assises des jeunes ixellois.es;
- Augmenter, diversifier et sécuriser les plaines de jeu en dialogue avec les habitants;
- Promouvoir les bibliothèques, les ludothèques, soirées jeux, etc.;
- Promouvoir et soutenir les initiatives de lutte contre les stéréotypes de genre, le racisme, l'homophobie des acteurs de l'éducation et de la jeunesse;
- Organiser des formations sur la cybercriminalité et le cyberharcèlement. Cette formation pourra bénéficier aux jeunes, à leurs parents, aux professeurs des écoles;
- Établir un point info jeune, ce lieu permet de trouver de l'information sur tous les thèmes qui intéressent les jeunes de 12 à 26 ans: logement, emploi, justice, formation, enseignement, sexualité, relation, sports, volontariat, job étudiant...;
- Organiser un événement « la jeunesse en fête »: Un événement majeur à destination de la jeunesse et de la famille (associations, démonstrations, structures gonflable géantes, spectacles...);
- Organiser des olympiades sportives inter quartier;
- Assurer la réduction des frais d'inscription aux activités extrascolaires pour les familles les plus précaires;
- Faciliter la création d'une maison de jeunes portée par les deux communautés linguistiques, dépassant les frontières administratives entre les Commissions Communautaires Francophone et Néerlandophone.



PROMOUVOIR
LES LUDOTHÈQUES

13 SPORT



SPORT

IXELLES CITOYENNE VERTE SOLIDAIRE INNOVANTE
FÉMINISTE CULTURELLE HOSPITALIÈRE ENTREPRENANTE

Développer la pratique du sport en ville à travers la mise en place d'engins de fitness en plein air, développer les fléchages/signalisations des infrastructures sportives et développer des parcours de santé, distribuer des cartes reprenant ces infrastructures;

La commune cherchera à adapter l'espace public pour faciliter les pratiques sportives urbaines non genrées;

Offrir des chèques sports/cultures à chaque jeune répondant aux critères;

Soutenir les clubs, les associations et événements sportifs, avec une attention particulière aux sports et aux publics moins favorisés (sport au féminin, séniors, handisport...);

Promouvoir et soutenir les bienfaits du sport et les comportements éthiques;

Organiser la nuit des sportifs ixellois. Un événement de promotion des groupements sportifs ixellois dont les recettes seront intégralement reversées aux clubs sportifs participants.

Présenter les opportunités d'activités sportives dans toutes les écoles d'Ixelles, notamment avec l'aide de sportif.ve.s connu.e.s et des clubs ou en organisant régulièrement des initiations et challenges scolaires.

Travailler étroitement avec la Ligue Handisport et les clubs pour mieux intégrer les athlètes en situation de handicap avec les athlètes valides

Mettre en place une véritable politique en faveur du sport féminin, en soutenant les équipes féminines, en leur offrant davantage de créneaux horaires, en visant la parité lors des stages, et, s'il apparaît que c'est une condition réelle du changement, en modulant une partie des subsides destinés aux clubs à la part des pratiquantes en leur sein.

Lancer rapidement, avec Beliris, le projet de rénovation de la piscine; Associer - dans le cadre du masterplan lancé pour le stade d'Ixelles - les utilisateurs actuels (et futurs envisagés), en construisant le projet avec les clubs et les sportifs. Tout en étant attentifs aux demandes des utilisateurs existants, veiller au développement d'équipements qui n'existent pas ailleurs, ou en nombre insuffisant (par ex.: piste d'athlétisme couverte, piscine, ...), ainsi qu'à la possibilité de pratiquer du sport pendant l'hiver.

Dans l'attente d'une rénovation d'ensemble du stade, rénover rapidement le terrain de foot synthétique. En fonction du projet retenu, le Collège recherchera activement des financements externes (Région, FWB COCOF, VGC, Beliris, Loterie nationale) et partenariats, en vue d'une rénovation phasée;

Rechercher un espace pour les sport de glisse: patinage, roller, skate indoor, etc.;

Mettre en place un plan d'éclairage des infrastructures sportives.



PRÉSENTER
LES OPPORTUNITÉS
D'ACTIVITÉS SPORTIVES
DANS TOUTES
LES ÉCOLES

ADMINISTRATION COMMUNALE

Commune collaborative
Service aux Ixellois.es
Ville intelligente
Personnel communal

1. Commune collaborative

Soutenir l'administration et, en concertation et à l'écoute du personnel, faire évoluer ensemble la culture, l'organisation du travail et la motivation des agents dans l'administration communale dans l'optique d'une commune «partenaire», disposant d'une administration qui est une force de proposition, s'inscrivant dans des partenariats multi-acteurs, fonctionnant en transversalité des compétences;

Le personnel sera partie prenante de la stratégie «Ixelles Transition» et sera sollicité pour être acteur à part entière de cette dynamique;

En restant attentifs aux règles propres à la fonction publique, tendre vers plus d'horizontalité, d'autonomie, de responsabilisation et d'agilité, en associant le Collège, le comité de direction et le personnel, avec l'appui d'un d'accompagnement expérimenté;

Mener une étude sur le bien-être au travail et les causes de l'absentéisme;

Élaborer, en concertation avec les agents communaux, un plan de motivation et de valorisation du personnel;

Simplifier les procédures administratives, tant pour le personnel que pour les citoyen.ne.s, entreprises et porteur.se.s de projet. Le Collège sollicitera une implication forte de la direction et de l'ensemble des agents pour établir des propositions à ce sujet;

Mener une réflexion collective afin de redonner sens au travail quotidien des agents communaux et évoluer vers une «Administration de projets au service du citoyen» sous l'impulsion du Collège, en collaboration avec les agents communaux et la direction. L'évaluation de l'action communale en sera plus lisible pour les habitants.

2. Service aux Ixellois.es

Mettre en place une stratégie digitale communale ambitieuse, complémentaire à la réforme de l'administration, visant à améliorer le service aux citoyens et les outils de travail des agents communaux;

Développer une communication sur les médias sociaux, et s'appuyer sur les expériences réussies de la stratégie régionale «Smart city»;

Développer un site internet communal plus ergonomique et accessible aux malvoyant.e.s et personnes handicapées (conformément au «AnySurferlabel»);

Renforcer la lisibilité de l'agenda des activités communales sur le site internet.

Créer un guichet d'information qui dirige les citoyen.ne.s vers

les services compétents et qui aide également à effectuer des petites démarches administratives (p.ê. le changement du code pin), pour diminuer la pression sur les services et augmenter la satisfaction des utilisateur.trice.s;

Adapter la finalisation du projet de Maison Communale en tenant compte des nouvelles orientations du présent accord, en particulier le projet de commune collaborative, l'évolution des modes de travail et la création du Laboratoire des projets locaux, au cœur de la Maison communale;

Apporter une attention particulière à la formation en langues (FR/NL) du personnel d'accueil, et à la possibilité d'un accueil en anglais au service des étrangers pour un accueil optimal des habitant.e.s; veiller en particulier à ce que l'accueil du public en néerlandais au sein des services communaux soit de bonne qualité;

Accorder une attention particulière au multilinguisme dans le recrutement du personnel d'accueil pour diversifier les langues utilisées par l'administration;

Supprimer la distinction entre le bureau des étrangers et le service de la population;

Créer un service dédié à l'accueil des nouveaux.Iles Ixellois.es, qui puisse notamment interagir dans une logique de médiation culturelle;

Investir dans la formation du personnel travaillant au guichet pour assurer leur motivation et leur bien-être dans un cadre professionnel soumis à de nombreuses pressions;

Assurer un accueil en anglais au service des étrangers;

Uniformiser les horaires des services Population et Etat civil;

Prévoir la possibilité de réserver des rendez-vous en ligne avec les services de l'état civil, de la population et des étrangers;

Publier de l'information générale en anglais sur le site de la commune ou dans les services de l'état civil, de la population et du bureau des étrangers;

Garantir l'accès à un réseau WIFI gratuit dans les salles d'attentes des services communaux et dans différents lieux de la commune;

Soutenir toutes les initiatives permettant d'améliorer la connaissance du néerlandais (immersion, stage linguistique,...).

3. Ville intelligente

Afin de permettre l'accompagnement de cette évolution de Ixelles vers une ville intelligente digne de la capitale de l'Europe et l'implémentation des stratégies Smart City, la Ville d'Ixelles disposera d'un.e échevin.e en charge de la Ville Intelligente et de l'Informatique.

L'ambition est d'importer les solutions Smart-City dans l'ensemble des politiques de la Ville afin d'améliorer l'information, le service aux citoyens et la gestion de la Ville. L'ensemble de cette politique peut et doit être conçue dans le cadre d'un dialogue et avec la recherche des solutions offertes par les partenaires privés et publics.

Soutenir la pédagogie numérique dans le quotidien des enseignants et des élèves;

Veiller à réduire la fracture numérique et impliquer le plus de groupes possible dans les évolutions technologiques (e-inclusion);

ADMINISTRATION COMMUNALE

IXELLES CITOYENNE VERTE SOLIDAIRE INNOVANTE
FÉMINISTE CULTURELLE HOSPITALIÈRE ENTREPRENANTE

Développer les guichets électroniques (e-guichet);

Développer l'utilisation de technologies Open Source dès que possible;

Examiner comment soutenir les habitant.e.s et les commerçant.e.s à travers les outils informatiques;

Développer des applications qui utilisent des informations touristiques spécifiques;

Développer une commune Smart City en s'appuyant sur l'exemple d'autres communes et des universités.

4. Personnel communal

Poursuivre les statutarisations;

Encourager le recours au télétravail;

Étudier la mise en place de chèques-repas et d'une assurance complémentaire hospitalisation;

Mettre en place le programme "Sport pour le personnel". L'objectif est d'envisager un après-midi par mois d'activités sportives pour le personnel communal;

Mener une étude sur le bien-être au travail et proposer au personnel des actions visant à améliorer le bien-être des travailleurs sur base du résultat de l'enquête.

Travailler avec les agents et la direction sur la valorisation du travail des agents afin de renforcer leur motivation et leur sentiment d'utilité;

Poursuivre le dialogue social sur la question du temps de travail et des horaires des agents;

Évaluer et poursuivre la mise en œuvre du Plan diversité pour s'assurer d'un objectif « zéro discrimination » et égalité des chances, tant dans l'engagement du personnel communal que dans les relations quotidiennes et perspectives de carrière;

Évoluer vers l'exemplarité en matière d'éco-gestion interne, par exemple en s'intégrant au label éco-dynamique de la Région. Une attention spécifique sera dédiée à une politique « zéro déchets »;

Apporter un soutien particulier au service des achats publics communaux et des objectifs annuels seront établis en matière de durabilité et de clauses sociales dans les marchés;

Permettre au personnel communal d'avoir accès à des formations et à des cours de néerlandais de qualité;



PERMETTRE
LES FORMATIONS

15 BUDGET



Budget
Gouvernance
Démocratie locale

1. Budget

Gérer le budget communal avec rigueur, transparence et responsabilité, en soutien maximal de son projet pour les Ixellois.es;

Poursuivre et approfondir la perception plus efficace des recettes communales;

Mettre en place une fiscalité communale plus juste, pesant moins sur les revenus du travail;

Poursuivre le budget sensible au genre qui permet de réaliser et de mettre en lumière des projets genrés sur le territoire ixellois;

Développer un budget durable qui précisera les valeurs ajoutées sociales, économiques et environnementales de chaque projet proposé;

Veiller activement à mobiliser les moyens disponibles à l'échelle de la Région, des communautés, du fédéral et de l'Europe, de façon structurelle ou pour des projets spécifiques;

S'appuyer sur un maximum de partenariats, intercommunaux notamment, pour partager les coûts des infrastructures, projets et initiatives;

S'impliquer activement dans la dynamique de commune collaborative, plaçant l'initiative de ses habitant.e.s et acteur.trice.s au centre des préoccupations.

2. Gouvernance

Pour renforcer la vitalité démocratique, la transparence et donc la confiance et la mobilisation des citoyen.ne.s à Ixelles, la majorité s'engage à mettre en œuvre les mesures suivantes:

Rendre publics:

le cadastre des mandats et des rémunérations de l'ensemble des structures communales et para-communales, y compris les dérivés, indépendamment de leur forme juridique, de leur mission, ou du caractère rémunéré ou non du mandat, en précisant la rémunération pour chaque mandat (en ce compris tout type de défraiements et tout avantage en nature) ainsi que l'identité du ou des représentant.e.s désigné.e.s et leur appartenance politique et les présences aux réunions des mandataires désigné.e.s par le Conseil communal;

l'ensemble des subsides versés;

Ouvrir les assemblées générales et les conseils d'administration de toutes les asbl para-communales à un ou plusieurs observateurs ou administrateurs représentant l'opposition au conseil communal;

Mettre en place une commission indépendante d'attribution des logements communaux (et du CPAS, avec son accord);

Rendre accessible publiquement l'ensemble des documents qui sont soumis au vote des conseillers communaux avant le conseil communal;

Rendre public progressivement l'ensemble des données publiques qui dépendent des services de la commune dans un format libre et ouvert, dans le strict respect des règles relatives à la vie privée et à la protection des données personnelles;

Encourager la présence des citoyen.ne.s au conseil communal, en améliorant significativement leur accueil (confort, qualité du son, éventuel système vidéo pour voir chaque intervenant, ...). On analysera ensuite l'opportunité et la faisabilité d'une diffusion en streaming via le site internet communal. On réévaluera le droit d'interpellation citoyenne en vue de le faciliter.

3. Démocratie locale

Proposer systématiquement, lors de l'inscription à la commune en vue d'une domiciliation, l'inscription sur la liste des électeurs;

Renforcer les moyens du conseil consultatif des affaires européennes, pour qu'il contribue à l'objectif d'augmenter significativement le taux de non-Belges participant aux élections communales de 2024,

Mettre en place des actions spécifiques à destination des expatriés via les Maisons des habitants;

Proposer des rencontres entre les membres du personnel des institutions internationales situées à Ixelles et des Ixellois.e.s, par exemple dans le cadre d'activités de team building, volontariat, ...;

Etablir une charte et/ou un règlement de bonne conduite électorale;

Proposer systématiquement, lors de l'inscription à la commune en vue d'une domiciliation, l'inscription sur la liste des électeurs;

Défendre le droit de vote des étranger.e.s aux élections régionales et législatives;

Renforcer les moyens du conseil consultatif des affaires européennes, pour qu'il contribue à l'objectif d'augmenter significativement le taux de non-Belges participant aux élections communales de 2024,

Mettre à disposition d'une partie des informations en anglais sur le site de la commune.

16 JUMELAGE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE



JUMELAGE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

IXELLES CITOYENNE VERTE SOLIDAIRE INNOVANTE
FÉMINISTE CULTURELLE HOSPITALIÈRE ENTREPRENANTE

Renforcer la coopération Nord/Sud;

Améliorer la diffusion des informations relatives au jumelage et à la coopération internationale;

Récupérer le matériel professionnel déclassé des services publics (administration, service de premier secours, etc.) afin d'en faire don dans les pays avec lesquels nous collaborons;

Faire des campagnes de dons, avec l'aide d'associations et ONG, dans les écoles afin de récolter des produits non périssables;

Promouvoir les échanges culturels via les écoles, les projets associatifs, les artistes...



**PROMOUVOIR LES
ÉCHANGES CULTURELS
VIA LES ÉCOLES, LES
PROJETS ASSOCIATIFS...**

LAÏCITÉ ET CULTES



LAICITÉ ET CULTES

IXELLES CITOYENNE VERTE SOLIDAIRE INNOVANTE
FÉMINISTE CULTURELLE HOSPITALIÈRE ENTREPRENANTE

D'une manière générale, outre les obligations qui lui incombe en matière de fabrique d'église, la commune veillera au respect des différentes tendances philosophiques.

Veiller à ce que les espaces de cultes permettant le recueillement, des moments de silence et des cérémonies non confessionnelles puissent être disponibles pour les habitant.e.s sans contrevenir aux fonctions originelles de ces espaces;

Assurer le respect de la liberté de conscience et du vivre ensemble dans toutes les actions menées par la commune, particulièrement celles destinées aux enfants, aux adolescents et au publics les plus fragilisés;

Créer une salle dédiée à la tenue de cérémonies funéraires neutres;

Privilégier la réaffectation des lieux de cultes désacralisés en espaces permettant la rencontre du public: lieux culturels, actions liées à la transition écologique de la commune ou de solidarité, espaces pour les comités de quartier, etc.



RÉAFFECTER
DES LIEUX DE CULTES
DÉSACRALISÉS EN
ESPACES PUBLICS

ANNEXE

Demandes ixelloises pour le développement de l'offre de transport en commun, notamment :

Région et STIB:

Inviter la STIB à prévoir un plan pluriannuel d'amélioration du confort d'attente aux arrêts sur Ixelles, notamment par la pose d'abris voyageur. Objectif: 100% des arrêts présentant un espace suffisant équipé d'un abri voyageur;

Négocier avec la Région pour le développement à moyen terme d'une ligne de transport en commun nord-sud de grande capacité. A court terme, renforcer les 71 et 95 qui sont totalement saturés et plaider pour les transformer en véhicules plus capacitaires et moins polluants, a fortiori le 71 qui est en zone partagée (déploiement prioritaire de véhicules électriques ou autre motorisation moins polluante).

Garantir la pérennité de la ligne 25

Augmenter la fréquence du tram 8 le week-end (un tram toutes les 20 minutes le samedi, c'est insuffisant).

Désenclaver le quartier de logements Akarova par une ligne de bus qui emprunterait la chaussée de Boitsfort et l'axe Dons-De-rache.

Charger la STIB de réaménager les rues Spaak et Ermitage suite au test positif de contresens bus.

Demander à la Région de réorganiser les abords de la gare d'Etterbeek comme nouveau nœud majeur de transports en commun et pôle générateur de nombreux échanges entre les modes.

SNCB:

Valoriser et réaménager la gare SNCB de Boondael, véritable alternative efficace pour se rendre en ville (10 minutes en train jusque Bruxelles-Luxembourg) et la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

